

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10321

Jeudi 26 Septembre 2024

## Prudence oblige

*Bank Al-Maghrib maintient  
le taux directeur à 2,75%*



Abdellatif Jouahri, Wali de BAM.

Page 10



Plusieurs pays réaffirment leur soutien à l'intégrité territoriale du Royaume  
*Le Maroc réitère devant l'AG de l'ONU son attachement à une solution politique définitive basée exclusivement sur le plan d'autonomie et la souveraineté nationale*

Page 2



*Huitièmes de finale du Mondial de futsal*

La sélection nationale  
à la rude épreuve iranienne

Page 22

# Plusieurs pays réaffirment leur soutien à l'intégrité territoriale du Maroc

## Le Soudan

"Le Soudan soutient l'intégrité territoriale du Maroc" et renouvelle son appui total au Royaume à ce sujet, a déclaré à la presse le ministre des Affaires étrangères du Soudan, Hussein Awad Ali, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Tenu en marge de la 79e Assemblée générale de l'Onu, cet entretien a été l'occasion pour les deux responsables de souligner les liens de fraternité entre les deux pays, et de discuter de plusieurs sujets d'intérêt commun.

## Le Commonwealth de la Dominique

Le ministre des Affaires étrangères, des Affaires internationales, du Commerce et de l'Énergie du Commonwealth de la Dominique, Vince Henderson, a réitéré mardi à New York, la position constante de son pays "en faveur de l'intégrité territoriale et la souveraineté du Maroc sur l'ensemble du territoire, y compris la région du Sahara".

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et M. Henderson ont procédé à la signature d'un communiqué conjoint entre les deux pays, à l'issue d'une réunion bilatérale tenue en marge de la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans ce communiqué, le Maroc et le Commonwealth de la Dominique ont exprimé leur plein engagement à consolider, à dynamiser et à élargir le champ de leur coopération, en procédant à la signature d'une nouvelle feuille de route de coopération cou-



vrant la période 2024-2026.

Concernant la question du Sahara, le Commonwealth de la Dominique a réaffirmé son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Royaume sur l'ensemble de son territoire, y compris le Sahara marocain.

Dans ce communiqué, M. Henderson a également réitéré le soutien de son pays à l'initiative d'autonomie, présentée par le Royaume en 2007, comme la seule solution crédible, sérieuse et réaliste pour le règlement du différend autour du Sahara marocain.

A cet égard, il a salué les efforts des Nations unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable à ce différend régional.

En tant que membre de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO), le Commonwealth de la Dominique a salué l'ouverture d'une

ambassade de l'OECO à Rabat en octobre 2018, et d'un consulat général à Dakhla fin mars 2022, qui représentent une grande opportunité pour consolider davantage les échanges bilatéraux entre le Royaume du Maroc et les six États de la Caraïbe orientale.

## Sao Tomé-et-Principe

Le ministre des Affaires étrangères, des Affaires internationales, du Commerce et de l'Énergie de la République de Sao Tomé-et-Principe, Gareth Guadalupe, a réitéré, mardi à New York, la position constante de son pays en faveur de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue de

Sao Tomé-et-Principe ont procédé mardi à la signature d'un communiqué conjoint entre les deux pays, à l'issue d'une réunion en marge de la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans ce communiqué, la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris le Sahara marocain et réitère l'appui à l'initiative d'autonomie, présentée par le Royaume en 2007, comme la seule solution crédible, sérieuse et réaliste pour le règlement du différend autour du Sahara.

A cet égard, le ministre santoméen a salué les efforts des Nations unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable à ce différend régional.

## Devant l'Assemblée générale de l'ONU

# Le Maroc réitère son attachement à une solution politique définitive basée exclusivement sur le plan d'autonomie et la souveraineté nationale

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a réaffirmé, mardi à New York, l'engagement du Maroc à parvenir à une solution politique définitive au différend régional artificiel autour du Sahara, basée exclusivement sur l'initiative marocaine d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Royaume.

Dans sa déclaration au nom du Maroc à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Akhannouch a rappelé les constantes de la position du Royaume telle que réaffirmée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Secrétaire général de l'ONU: Aucun processus po-

litique n'est possible en dehors du cadre des tables rondes définies par les Nations unies, avec la pleine participation de l'Algérie, ni de solution en dehors du cadre de l'initiative marocaine d'autonomie, ni de processus politique sérieux sans le retour des milices armées au cessez-le-feu, comme le réclament les membres du Conseil de sécurité.

Il a en outre mis en avant le soutien constant et grandissant de nombreux pays à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et à l'initiative d'autonomie, affirmant que cette dynamique internationale envoie un message clair aux autres parties et à l'ONU qu'il est temps d'avancer vers une solution politique sur cette

base, à travers le processus des tables rondes et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Une telle solution est seule à même de baliser la voie vers de nouvelles perspectives de développement pour l'ensemble de la région, a-t-il indiqué.

Le chef du gouvernement a en outre fait part du soutien du Maroc aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel pour relancer le processus des tables rondes politiques, avec ses quatre participants, en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis à ce différend régional, conformément à la résolution 2703 du Conseil de sécu-

rité.

Le chef de gouvernement a, par ailleurs, mis en avant la dynamique de développement que connaît le Sahara marocain, l'une des plus élevées au niveau national, à la faveur des projets d'envergure réalisés dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud.

M. Akhannouch a enfin mis en avant la participation active et agissante des populations locales, à travers leurs représentants démocratiquement élus, dans la vie politique et socio-économique, reflétant ainsi leur plein attachement à l'intégrité territoriale du Royaume et à la marocanité du Sahara.

*A la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU*

# Le chef du gouvernement rappelle la Vision de SM le Roi pour sortir d'une logique de gestion de crise vers une solution définitive au Proche-Orient



**A** la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a souligné, mardi, les paramètres de la position du Maroc sur le conflit au Proche-Orient, tels que définis par SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, afin de sortir d'une logique de gestion de crise vers une solution définitive.

“L'intérêt que Nous attachons aux affaires internes de notre pays ne saurait Nous détourner de la tragédie du peuple palestinien frère”, a d'emblée rappelé M. Akhannouch en citant le discours de Sa Majesté à l'occasion du 25ème anniversaire de Son accession au Trône de Ses glorieux ancêtres, dans lequel le Souverain affirme que le Maroc place la question palestinienne au même rang que sa cause nationale.

Dans son discours prononcé en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et de l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, le chef du gouvernement a indiqué que le Maroc se joint aux autres pays arabes et musulmans pour exprimer sa profonde inquiétude quant aux conditions dangereuses et sans précédent dans les territoires palestiniens occupés, depuis octobre 2023, qui ont provoqué un lourd bilan en vies humaines et en dégâts matériels, en violation flagrante du droit international.

Il a souligné que si la cessation des hostilités à Gaza, comme l'a précisé SM le Roi, est une priorité urgente, ceci doit en premier se faire en parallèle avec l'ouverture d'un horizon politique susceptible d'instaurer une paix

juste et durable dans la région.

Citant toujours le discours Royal, M. Akhannouch a ajouté que le recours aux négociations pour ressusciter le processus de paix entre les parties palestinienne et israélienne impose de barrer la route aux extrémistes de tous bords.

Le troisième paramètre de cette vision Royale, a-t-il dit, est que la sécurité et la stabilité ne seront totalement instaurées dans la région que si cette dynamique est inscrite dans le cadre de la solution à deux Etats, aux termes de laquelle Gaza est partie intégrante des territoires de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale.

En Sa qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), SM le Roi a ordonné le déploiement par voie terrestre inédite d'une aide humanitaire aux populations de Gaza, a encore rappelé M. Akhannouch dans son intervention lors du segment de haut niveau de la 79ème session de l'AG de l'ONU.

Évoquant l'escalade actuelle au Proche-Orient, le chef du gouvernement a indiqué que le Maroc est préoccupé par la situation sans précédent sur le terrain et par le risque d'étendre la zone de conflit et précipiter l'ensemble de la région dans un cycle de grande incertitude.

Il a ajouté que pour SM le Roi, l'absence d'une perspective de règlement politique de la question palestinienne est l'une des principales causes de l'escalade de tensions en cours au Proche-Orient.

Le chef du gouvernement a tenu, à cet effet, à exprimer l'entière solidarité du Maroc avec le gouvernement et le peuple libanais face à l'agression qu'ils subissent, en rappelant l'impératif de respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de ce pays frère.

## Entretiens à New York entre Aziz Akhannouch et Pedro Sanchez

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch a eu, mardi à New York, des entretiens avec le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez.

Tenus en marge de la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, ces entretiens se sont déroulés en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et du ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albarès.

Les discussions entre les deux parties ont porté notamment sur les moyens de raffermir davantage les relations entre Rabat et Madrid, ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

# Le Maroc réaffirme son engagement pour une coopération solidaire et agissante

**L**e chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a affirmé, mardi à New York, l'engagement du Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur d'une coopération Sud-Sud basée sur la solidarité et l'action commune.

Dans son discours devant la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Akhannouch a notamment évoqué la vocation atlantique du Royaume, en soulignant que le Maroc est fermement convaincu que cet espace peut se muer en un symbole de communion, de complémentarité économique et de rayonnement aussi bien à l'échelle continentale qu'internationale.

Il a, à ce propos, rappelé l'appel lancé par Sa Majesté le Roi en faveur du renforcement des relations d'intégration et de solidarité entre les pays africains atlantiques dans le cadre du

“Processus de Rabat des Etats africains atlantiques”, notant que cette initiative Royale, qui ambitionne de faire de cet espace africain une région de paix, de stabilité et de développement, incarne une coopération Sud-Sud basée sur l'action commune et la solidarité.

Le chef du gouvernement a également cité l'initiative ambitieuse lancée par le Souverain en vue de permettre aux pays du Sahel un accès à la façade atlantique, relevant que le Souverain est convaincu que cette région a pleinement le droit de contribuer à l'économie mondiale.

“Cette initiative Royale pionnière se veut un pilier de prospérité, de paix et de stabilité pour cette partie du continent africain”, a-t-il enchaîné, relevant que c'est ce même esprit de solidarité qui a présidé au projet de gazoduc reliant le Maroc et le Nigeria.

Il s'agit d'un projet précurseur qui va favo-

riser la complémentarité économique et le développement dans la façade atlantique et bénéficier à 13 pays africains, a expliqué M. Akhannouch.

Dans son discours prononcé en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et de l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, le chef du gouvernement a, par ailleurs, soutenu que l'Afrique aspire à la solidarité et à la coopération internationales pour relever les différents défis auxquels le continent est confronté.

Dans ce cadre, il a rappelé que le Maroc, conformément aux Hautes orientations Royales, a fondé sa diplomatie multilatérale sur l'ambition et la clarté, et attache de l'importance à l'évolution de la coopération avec les parte-

naires historiques, tout en établissant des relations de confiance avec de nouveaux partenaires sur la base de la solidarité effective et du co-développement.

Évoquant la coopération en matière de lutte contre le changement climatique en Afrique, le chef du gouvernement a indiqué que le Maroc plaide pour des mécanismes financiers innovants capables de valoriser l'impact positif des fonds climat et garantir la capacité de gestion de la dette.

La réforme de la structure financière internationale devrait également être accélérée, dans le but de répondre aux besoins des pays en développement, a-t-il en outre souligné, en rappelant que le Maroc prône une meilleure représentation des pays africains dans les conseils d'administration de la Banque mondiale et des banques multilatérales, entre autres.

# Nasser Bourita met en exergue à New York les efforts des Souverains marocains en faveur du vivre-ensemble



**L**e ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a mis en exergue, à New York,

les efforts des Souverains du Maroc en faveur de la coexistence, et contre la haine et le rejet de l'autre.

Dans cette longue lignée, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a toujours dé-

fendu l'héritage de ses ancêtres, par conviction et par loyauté, favorisant la coexistence et sacrant l'identité marocaine plurielle, a indiqué M. Bourita lors d'un événement de haut niveau initié lundi par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Organisée en marge de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, sur la lutte contre l'antisémitisme et les discours de haine par l'éducation, cette rencontre a vu la participation notamment du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, et de la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay.

Dans son intervention, M. Bourita a noté que le Royaume qui est génétiquement porteur de tolérance et de vivre-ensemble, a été et restera un espace de libertés, de métissage culturel et de rencontre des civilisations.

Relevant la montée inquiétante du discours de haine raciale, religieuse ou

nationale, il a souligné que la lutte contre ce phénomène requiert un leadership fort, un combat permanent à partir d'actions concrètes et une cohérence entre le niveau national et l'action multilatérale, rappelant les discours de Sa Majesté le Roi, qui a souligné, à l'occasion de la visite du Pape François en mars 2019, que "pour faire face aux radicalismes, la réponse n'est ni militaire, ni budgétaire, elle a un seul nom: Education".

"Si le Maroc est convaincu que l'éducation est l'avenir, a dit le ministre, il prépare déjà l'avenir de l'éducation", une éducation qui prépare à la citoyenneté, à l'éthique et aux valeurs universelles de tolérance et de vivre-ensemble.

Sur le plan multilatéral, M. Bourita a rappelé que le Maroc a été à l'origine de l'élaboration de la première résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur la lutte contre les discours de haine, adoptée en 2019, ainsi que de la résolution proclamant le 18 juin Journée internationale contre le discours de haine.

## Mise en avant à Doha des réalisations du Maroc en matière d'application du droit humanitaire international

**L**a présidente de la Commission nationale de droit international humanitaire, Farida Khamlichi, a présenté, lors d'une conférence à Doha, les réalisations du Royaume du Maroc en matière d'application du droit humanitaire international.

Lors de cette conférence, organisée lundi par la Commission nationale du droit humanitaire international du Qatar, son homologue au Maroc et le Comité international de la Croix-rouge sous le thème "Les règles coutumières dans le renforcement des dispositions du droit humanitaire international", la responsable a souligné que le Royaume du Maroc veille, en droit ligne avec sa Constitution, à faire progresser le droit international humanitaire et contribue à son développement, en entreprenant plusieurs initiatives pour l'application du droit humanitaire international.

Le Royaume a œuvré et continue d'œuvrer à parachever son adhésion au système juridique international du droit humanitaire international, a rappelé Mme Khamlichi, ajoutant que le Maroc a ratifié la majorité des accords internationaux y afférents.

Elle a souligné, dans ce sens, que le Maroc ne ménage aucun effort pour appliquer ces instruments internationaux, soit en harmonisant sa législation nationale avec l'intégration dans le projet de révision

du code pénal de dispositions criminalisant les violations du droit humanitaire international, ou en adoptant des politiques, programmes et initiatives visant à concrétiser sur le terrain les dispositions juridiques.

Parmi ces initiatives, Mme Khamlichi a rappelé le déploiement, sur Très Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, de l'opération humanitaire d'aides médicales et de distribution de denrées alimentaires, acheminées par voie terrestre, au profit de la population palestinienne de Gaza, outre la mise en place à plusieurs occasions d'hôpitaux de campagne.

Ces opérations humanitaires à grande échelle destinées aux Palestiniens de Gaza confirment l'engagement effectif du Royaume du Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, envers la question palestinienne et envers les valeurs humanitaires universelles, a-t-elle relevé.

Cette conférence a notamment été marquée par la tenue de plusieurs panels traitant de thèmes concernant : "droit humanitaire international dans le monde d'aujourd'hui", "les règles coutumières dans le renforcement des dispositions du droit humanitaire international" et "le rôle des commissions nationales dans le renforcement du droit humanitaire international : expériences du Qatar et du Maroc".

## Forum arabe de l'eau

### Focus sur l'expérience marocaine en matière de gestion intégrée et durable des ressources hydriques

**L'**expérience et l'expertise accumulées par le Maroc dans le domaine de la gestion intégrée et durable des ressources en eau à la lumière des changements climatiques, en vue d'assurer la sécurité hydrique et alimentaire, ont été mises en avant à Abu Dhabi.

Lors de la 6<sup>ème</sup> édition du Forum arabe de l'eau, qui s'est tenue récemment aux Emirats arabes unis sous le thème "Pour un avenir hydrique plus prospère et plus résilient", Samira El Hawat, chargée de mission au sein du ministère de l'Équipement et de l'Eau, a mis l'accent sur les efforts importants et l'expertise du Royaume en matière de gestion des ressources en eau, relevant que cette expérience suscite l'intérêt de plusieurs pays. Il s'agit notamment de la construction et de l'exploitation de barrages, la protection contre les inondations, la réutilisation de l'eau usée, la protection et la préservation des eaux souterraines ainsi que le dessalement de l'eau de mer et l'intégration des énergies renouvelables, a expliqué Mme El Hawat lors de ce forum organisé par le Conseil arabe de l'eau, en coordination avec la Conférence mondiale des services publics.

Mme El Hawat a notamment évoqué la politique du Royaume en matière de construction de barrages depuis 1967 et de réalisation des stations de traitement des eaux pour réutilisation et des stations de dessalement de l'eau de mer, notant que le Maroc a œuvré à généraliser l'approvisionnement en eau potable dans les centres urbains et à 99% dans les villages, en plus de l'irrigation de deux millions d'hectares de terres agricoles. Dans le cadre de sa stratégie visant l'adaptation au dérèglement climatique et la limitation des effets de la sécheresse, le Maroc a continué ses efforts pour le développement de l'offre en eau, la construction des barrages de grande et moyenne taille, la promotion de l'interconnexion des bassins hydriques et la collecte des eaux pluviales, a-t-elle fait remarquer. Il s'agit aussi d'améliorer l'utilisation des eaux non conventionnelles grâce au dessalement de l'eau de mer, à la réutilisation des eaux traitées et à la recharge artificielle des nappes phréatiques, a ajouté Mme El Hawat. Elle a indiqué que cette stratégie a été accompagnée par un ensemble de mesures telles que l'économie d'eau en irrigation, l'augmentation de la productivité des réseaux de distribution, l'efficacité en eau des unités industrielles ainsi que le lancement de campagnes de sensibilisation.

Le Forum arabe de l'eau a mis en avant des solutions et des initiatives durables à même de parvenir à une économie circulaire de l'eau, garantissant un meilleur avenir hydrique pour tous.

Cet événement a été l'occasion de discuter d'une série de questions vitales, dont la gestion des ressources en eau transfrontalières, le changement climatique et la protection des ressources en eau dans le monde arabe.

# La modernisation à la chinoise contribue à bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique



Le 5 septembre, la cérémonie d'ouverture du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine a eu lieu à Pékin, avec la participation de 53 pays africains et les représentants de l'AU. Cette année, la modernisation fait partie du sujet essentiel des échanges et dialogues. Et effet, en juillet dernier, le troisième plénum du XXe Comité central du Parti communiste chinois s'est tenu avec succès et a pris des dispositions systématiques sur l'approfondissement continu de la réforme sur tous les plans et la promotion de la modernisation à la chinoise. La modernisation à la chinoise, qui a permis d'accomplir un miracle économique et d'améliorer le bien-être du peuple chinois, est un exemple d'approche innovante pour résoudre les problèmes les plus urgents de l'humanité, et peut notamment contribuer au développement de l'Afrique.

Historiquement, les théories occidentales de la modernisation ont été élaborées sur la base des expériences occidentales. La Chine, en tant que plus grand pays en développement, est quant à elle aux prises avec un vaste territoire, une population importante et des disparités régionales prononcées. Sa

marche vers la modernisation exige de résoudre des questions complexes, dont certaines n'ont jamais été abordées par l'Occident. Face à ce défi, la Chine a défini une voie de développement coordonné qui s'écarte de la trajectoire de modernisation occidentale. Dans un laps de temps remarquablement court, elle a accompli une industrialisation qui a pris plusieurs siècles aux pays occidentaux développés, s'engageant ainsi sur la voie d'un développement économique rapide et d'une stabilité sociale durable. Contrairement à la modernisation occidentale, la version chinoise donne la priorité aux personnes et non au capital. Elle rejette l'unilatéralisme dans la gouvernance mondiale, et fait progresser la construction d'une communauté de destin partagé pour l'humanité.

Toujours avec une population importante et un désir dynamique vers l'indépendance, la Chine et les pays africains possèdent beaucoup de points communs dans le processus de modernisation. Il est donc certain que la modernisation à la chinoise, qui a permis aux nations d'accélérer leur croissance tout en conservant leur autonomie et leur indépendance, peut contribuer au développe-

ment du continent africain. Dans le même temps, la communauté mondiale a besoin d'efforts conjoints pour renforcer la convergence de ses intérêts et construire un nouveau type de relations internationales fondées sur le respect mu-

tuel, l'équité, la justice et la coopération mutuellement profitable. Le processus actuel de modernisation à la chinoise permettra de renforcer son développement et contribuera à bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique, et ainsi toute

l'Humanité.

Par WangZhan



Professeur et directeur de recherches, membre de l'Équipe d'évaluation disciplinaire du Conseil d'État chinois  
Et par Sun Xiaohan



Enseignante-chercheuse de l'Université de Tianjin

MINISTÈRE DU MARIAGE  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDDLE  
CERCLE DE NIDELT  
CANTON D'YINER  
COMMUNE TERRITORIALE NITREMYAOCOUR

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL  
POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE NITREMYAOCOUR AU TITRE ANNÉE 2024

Le président de la Commune Territoriale de NITREMYAOCOUR annonce que l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions suivantes, sera organisé au siège de la dite commune, tel qu'indiqué au tableau ci-dessous :

| Catégorie  | Conditions   | Nombre de postes | Date d'examen    | Dernier délai de dépôt des dossiers | Lieu d'examen                        |
|--|--|------------------|------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Examen professionnel pour le poste de grade principal de troisième grade | 3 ans d'années de travail effectif en grade principal de troisième grade | 01               | 24/09/2024 à 10h | 21/09/2024                          | Siège de la commune de NITREMYAOCOUR |

Les demandes de candidatures doivent être adressées au président de la commune par courrier recommandé ou déposé au service des ressources humaines de la commune et ce avant le 21/09/2024.

N° 6549/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CHEU IBN ROCHD-CASABLANCA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 109/2024/CHURC**

Le 22 Octobre 2024 à 09 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 109/2024/CHURC du 22 Octobre 2024 pour : **ACHAT D'INSTRUMENTATION DENTAIRE - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd Casablanca.**

- Lot n° 1 : AEROPOLISSEURS AVEC PRIX A MAIN CONVERTIBLE
- Lot n° 2 : ANGLATEUR Rn ANTERIEUR IJU DE 6 FILMS PHOSPHORÉES
- Lot n° 3 : ANGLATEUR Rn POSTERIEUR IJU DE 6 FILMS PHOSPHORÉES
- Lot n° 4 : ANGLATEURS DE RINN
- Lot n° 5 : ANGLATEURS OU PORTS FILM POUR UNE RADIOGRAPHIE RETRO-ALVEOLAIRE
- Lot n° 6 : ARC FACIALE + ARTICULATEUR QUICK MASTER OU SIMILAIRE
- Lot n° 7 : BOÎTE CHIRURGICALE POUR MINI-VIS
- Lot n° 8 : BOÎTE POUR MINIVIS ORTHODONTIQUES AVEC VIS DE DIFFÉRENTES DIAMÈTRES ET LONGUEURS FORÉTS ET TORNEVIS
- Lot n° 9 : BOL A ALGINATE
- Lot n° 10 : BOL A PLATRE
- Lot n° 11 : BROYTEUR POUR OS AUTOGENE
- Lot n° 12 : CADRE A DROITE
- Lot n° 13 : CALE BOUCHE MÉRIDIEN OU SIMILAIRE
- Lot n° 14 : CASSETTE DU SOCLE EN CAOUTCHOU TAILLE 1
- Lot n° 15 : CASSETTE DU SOCLE EN CAOUTCHOU TAILLE 2
- Lot n° 16 : CASSETTE DU SOCLE EN CAOUTCHOU TAILLE 3
- Lot n° 17 : CISEAU A GENIVRE BOUT POINTU COURBE
- Lot n° 18 : CISEAU A GENIVRE BOUT POINTU DROIT
- Lot n° 19 : CISEAU A PANSEMENT UNIVERSEL
- Lot n° 20 : CISEAU METZEMBAUM
- Lot n° 21 : CISEAUX FINS POUR SUTURES
- Lot n° 22 : CISEAUX GOLDMAN-FOX #16-COURBÉS DENTÉS 12,5CM
- Lot n° 23 : COFFRET DE PORTE EMPREINTES PERFORÉS SCREENMAKERS OU SIMILAIRE - POUR EDENTÉS TOTAUX
- Lot n° 24 : COMPAS DÉPASSEUR
- Lot n° 25 : CONTRE ANGLE POUR MINIVIS
- Lot n° 26 : CONTRE ANGLE POUR LIMB EN NICKEL-TITANE (TYPE AUTOGYR OU SIMILAIRE)
- Lot n° 27 : COUTEAU A PLATRE
- Lot n° 28 : CREUSSET DE FUSION KOMBI (CAVITÉ PROFONDE) (BOÎTE)
- Lot n° 29 : CREUSSET DE FUSION-MÉTAL PRÉCIEUX (CAVITÉ PROFONDE) (BOÎTE)
- Lot n° 30 : CREUSSETS OXYDE DE SILICUM (DIM : Ø(DIAM) : 100X10) 24-1630R
- Lot n° 31 : CREUSSETS OXYDE DE SILICUM (DIM : Ø(DIAM) : 140X (10) 4. 307GR)
- Lot n° 32 : CREUSSETS OXYDE DE SILICUM (DIM : Ø(DIAM) : 160 X (10) 4. 483 GR)
- Lot n° 33 : CURETTES EN PLASTIQUE POUR IMPLANTS (JEU DE 3 OU 6 CURETTES)
- Lot n° 34 : CYLINDRE + CONES EN CAOUTCHOU FORME N°1
- Lot n° 35 : CYLINDRE + CONES EN CAOUTCHOU FORME N°2
- Lot n° 36 : CYLINDRE + CONES EN CAOUTCHOU FORME N°3
- Lot n° 37 : CHALUMBAU ORTHODONTIQUE
- Lot n° 38 : DAVIER POUR IER MOLAIRE PERMANENTE INFÉRIEURE
- Lot n° 39 : DAVIER POUR IER MOLAIRE PERMANENTE SUPÉRIEURE DROITE
- Lot n° 40 : DAVIER POUR IER MOLAIRE PERMANENTE SUPÉRIEURE GAUCHE
- Lot n° 41 : DAVIER POUR RACINE MOLAIRE PERMANENTE INFÉRIEURE
- Lot n° 42 : DAVIER POUR RACINE MOLAIRE PERMANENTE SUPÉRIEURE
- Lot n° 43 : DÉCOLLEUR D8
- Lot n° 44 : DÉCOLLEUR DE MOLT (BIBCHFIELD)
- Lot n° 45 : DÉCOLLEUR DE PUCHARD
- Lot n° 46 : DÉCOLLEUR P20
- Lot n° 47 : DÉTARTRÉUR DENTAIRE TYPE DTE - D605 TYPE SATELLIC OU SIMILAIRE
- Lot n° 48 : DÉTARTRÉURS GOLDMAN FOX
- Lot n° 49 : DÉTARTRÉURS MINICK
- Lot n° 50 : DÉTARTRÉURS U15
- Lot n° 51 : DESQUE A COUPER + CACHÉ
- Lot n° 52 : DESQUE A TRONÇONNER (STANDARD)
- Lot n° 53 : DESQUE A TRONÇONNER (ULTRAFIN)
- Lot n° 54 : ÉCARTEUR DE DEAUTRY
- Lot n° 55 : ÉCARTEUR PHOTO MÉTALLIQUE
- Lot n° 56 : ÉCARTEUR TISSULAIRE
- Lot n° 57 : ÉNORCE BAGUE MESHON
- Lot n° 58 : ÉNORCE BAGUE PLASTIQUE
- Lot n° 59 : FIBRE LASER 300 MM DE SMILE DICOD
- Lot n° 60 : FLAT TOP HAND PIÈRE POUR DIODE
- Lot n° 61 : FONDANCE DE CIRE
- Lot n° 62 : FOULOIR A AMALGAME
- Lot n° 63 : FOULOIR LATERAL OU UN FINGER SPREADER
- Lot n° 64 : FOULOIR MACHOU
- Lot n° 65 : FOULOIR OSSEUX
- Lot n° 66 : FOULOIRS DE SHIELDER
- Lot n° 67 : FOULOIRS POUR LE COMPACTAGE VERTICAL DE LA GUTTA CHALDE
- Lot n° 68 : GANTS PLOMBÉS SOUPLES
- Lot n° 69 : GOBET EN CAOUTCHOU OU EN VERRE PETITE TAILLE POUR LE MÉLANGE DE RESINE
- Lot n° 70 : INSTRUMENT A MAIN (SIRGO CERAMIC)
- Lot n° 71 : INSTRUMENT DE DÉTARTRAGE DENTAIRE SUPRA GINGIVAL, POINTU ANTHOS U-P20 OU SIMILAIRE
- Lot n° 72 : INSTRUMENT DE SOUTIEN (KERAMOPREF - JACKETRIPI)
- Lot n° 73 : INSTRUMENT PCT DIF REF
- Lot n° 74 : JALGIE DROITE ORTHODONT DIF REF
- Lot n° 75 : JEU DE 3 CYLINDRES EN SILICONE (30 MM 48 MM 80 MM)
- Lot n° 76 : KIT COMPLET DE 3 CYLINDRES EN SILICONE AVEC BASE POUR COULEE EN LIBRE EXPANSION POUR PROTHÈSE FIXE (IX, X, X2)
- Lot n° 77 : KIT COMPLET DE CYLINDRE EN SILICONE AVEC BASE COULEE POUR PROTHÈSE FIXE ET AMOVIBLE (N°1, N°2, N°3)
- Lot n° 78 : KIT COMPLET DE CYLINDRES EN SILICONE AVEC BASE PLATE POUR PROTHÈSE SQUELETTE (N°2 ET N°3)
- Lot n° 79 : KIT D'ANGULATEURS POUR ÉCRANS A MÉMOIRE COMPLET
- Lot n° 80 : KIT D'ANGULATEURS POUR ÉCRANS A MÉMOIRE POUR DIS CLICHÉS ENDO
- Lot n° 81 : KIT D'OSTÉOSYNTHESE
- Lot n° 82 : KIT DE 6 PINCEAUX POUR MONTAGE DE CÉRAME
- Lot n° 83 : KIT DE FINITION D'ALLIAGE MÉTALLIQUE 6 A 9 PICES A 3 GRANULOMÈTRES
- Lot n° 84 : KIT DE FINITION DE RESINE
- Lot n° 85 : KIT PICES A MAIN + 4 INSERTS DIFFÉRENTS TAILLES DE DÉTARTRAGE ANTHOS OU SIMILAIRE
- Lot n° 86 : LIMB DE SÉLAGER
- Lot n° 87 : LOCALISATEUR D'APEX, AVEC TECHNOLOGIE DE RADIOFRÉQUENCES
- Lot n° 88 : LOUPE AVEC LUMIÈRE
- Lot n° 89 : LUNETTE PLOMBÉE ÉPAISSEUR DE PLOMB DE 0,75 MM AVEC PROTECTION FRONTALE ET LATÉRALE
- Lot n° 90 : MAILLET
- Lot n° 91 : MANCHE DE BISTOURI
- Lot n° 92 : MANCHE DE BISTOURI EUROPÉEN A DOUBLE FACE
- Lot n° 93 : MARTEAU POUR DÉMOLAGE
- Lot n° 94 : MICROMOTEUR PNEUMATIQUE A 4 TROUS AVEC MULTIFLEX INTERCHANGÉABLE
- Lot n° 95 : MICROMOTEURS DE LABORATOIRE
- Lot n° 96 : MINES + PORTES MINES DIFFÉRENTS COULEURS
- Lot n° 97 : MIROIR RECTANGULAIRE POUR PHOTO INTRA-BUCCALE OCCLUSAL
- Lot n° 98 : MIROIR MURAL 30 X 30
- Lot n° 99 : MIROIR OCCLUSAL
- Lot n° 100 : MOULE EN CUVRE S'APPELÉ OU SIMILAIRE
- Lot n° 101 : MOULE POUR LE SOCLE (PIN-CAST OU SIMILAIRE)
- Lot n° 102 : PAPIER IMPRESSION POUR AUTOCLAVE COMPATIBLE AVEC LA MARQUE MMN (BOULEAU)
- Lot n° 103 : PICE A MAIN DROITE + WH + OU SIMILAIRE ( - RAPPORT DIRECT SANS LUMIÈRE - SERRAGE A BAÛRE)

- Lot n° 104 : PICES A MAIN A PÉDALE COMPLÈTE, PICE A MAIN + PÉDALE 35 000 A 50 000 TOURS/MN AVEC PORTE PICE A MAIN
- Lot n° 105 : PIED A COULESSE
- Lot n° 106 : PIERRE D'APPATAGE EN CÉRAME SIMPLY SHARP 1,5 X 2,5 CM
- Lot n° 107 : PINCE 139
- Lot n° 108 : PINCE 442
- Lot n° 109 : PINCE A DÉBAGUER
- Lot n° 110 : PINCE CHALAZION POUR BIOPSE MUQUEUSE
- Lot n° 111 : PINCE COUPANTE DISTALE
- Lot n° 112 : PINCE COUPANTE DROITE (A COUPER LES LIGATURES)
- Lot n° 113 : PINCE COUPANTE
- Lot n° 114 : PINCE DE DELAROSA
- Lot n° 115 : PINCE DE TWEEED
- Lot n° 116 : PINCE ENFANCE BAGUE EN PLASTIQUE
- Lot n° 117 : PINCE MOSQUITO
- Lot n° 118 : PINCE PERFORATRICE DE DROUE
- Lot n° 119 : PINCE PORTE AIGUILLE STANDARD
- Lot n° 120 : PINCE PORTE CRAMPONS
- Lot n° 121 : PINCE PORTE FIL GASTROVIEJO
- Lot n° 122 : PINCE PORTE GREFFON
- Lot n° 123 : PINCE POUR CYLINDRES
- Lot n° 124 : PINCE TRI-BEC
- Lot n° 125 : PINCE WEINGARTH DROITE
- Lot n° 126 : PINCEAU POUR MAQUILLAGE
- Lot n° 127 : PINCEAU POUR OPAQUE
- Lot n° 128 : PLAQUE DE MÉLANGE (TROPICANA) OU SIMILAIRE
- Lot n° 129 : PLAQUE DE VERRE POUR MALAXAGE DES ELASTOMÈRES BASSE ET MOYENNE VISCOSITÉ
- Lot n° 130 : POLISSEURS (BISON POLISSEUR EN SILICONE : POLISOFT A POLISOFT CYLINDRE)
- Lot n° 131 : PORTE BISTOURI DE CÉRAME
- Lot n° 132 : PORTE EMPREINTE MANDIBULAIRE
- Lot n° 133 : PORTE EMPREINTE MAXILLAIRE
- Lot n° 134 : PORTE EMPREINTE MÉTALLIQUE MANDIBULAIRE
- Lot n° 135 : PORTE EMPREINTE MÉTALLIQUE MAXILLAIRE
- Lot n° 136 : PORTE SCIE
- Lot n° 137 : PRICELLE CHIRURGICALE DROITE SANS GRIFES
- Lot n° 138 : PRICELLE MESHON
- Lot n° 139 : PRICELLES CHIRURGICALES A GILLETTS
- Lot n° 140 : RAPE A OS
- Lot n° 141 : SCIE DE SÉPARATION
- Lot n° 142 : SET D'INSTRUMENTS POUR CÉRAME
- Lot n° 143 : SET DE PLATEAUX PORTE CÉRAME
- Lot n° 144 : SOCLE A AIMANT Ø.092KG)
- Lot n° 145 : SOCLE DE CYLINDRES
- Lot n° 146 : SONDE A PRESSION CONSTANTE
- Lot n° 147 : SONDE PARODONTALE WILLIAMS OU SIMILAIRE
- Lot n° 148 : SONDE RONDE A POINTE FINE (COMPOSITE)
- Lot n° 149 : SONDES DE NUMBERS
- Lot n° 150 : SPATULE A ALGINATE
- Lot n° 151 : SPATULE A CIRE A 2 EXTRÉMITÉS TRAVAILLANTES
- Lot n° 152 : SPATULE A MALAXER ELASTOMÈRE
- Lot n° 153 : SPATULE A PLATRE
- Lot n° 154 : SPATULE CULIÈRE
- Lot n° 155 : SPATULE DE BOUCHE
- Lot n° 156 : SPATULE LE CRON 4442
- Lot n° 157 : SPATULE ZHAJE
- Lot n° 158 : SPATULE A PIL DE RÉTRACTION AVEC MANCHE STRIÉE
- Lot n° 159 : SUPPORT DE CUSION POUR CÉRAME
- Lot n° 160 : SUPPORT POUR PRATIQUE D'ORTHOXONTIE INFÉRIEUR : 0.081KG
- Lot n° 161 : SUPPORT POUR PRATIQUE D'ORTHOXONTIE SUPÉRIEUR : 0.080KG
- Lot n° 162 : SYNDÉSMOTOME FAUCILLE
- Lot n° 163 : SYNDÉSMOTOME N° 1 DROIT
- Lot n° 164 : SYSTÈME DE FIXATION DES MEMBRANES ET DES GREFFONS OSSEUX
- Lot n° 165 : SYSTÈME DE FIXATION DES MEMBRANES
- Lot n° 166 : SYSTÈME DE VIS POUR LA FIXATION OSSEUSE
- Lot n° 167 : SYSTÈME D'OSTÉODENSIFICATION
- Lot n° 168 : TABLE TOURNANTE POUR SOLDER
- Lot n° 169 : TENTEUR VITA TOOTHGUIDE 3D-MASTER AVEC BLEACHED SHADE GUIDE
- Lot n° 170 : TIPS POUR ERBUIM
- Lot n° 171 : TOURNET
- Lot n° 172 : TROISNE CHIRURGICALE
- Lot n° 173 : TROUSSE D'INSTRUMENT DE LUX POUR LA PROTHÈSE DENTAIRE
- Lot n° 174 : TROUSSE DE PROTHÈSE STANDARD
- Lot n° 175 : TUBULAIRES POUR BRIGATION
- Lot n° 176 : TYPOENT COMPLET
- Lot n° 177 : KIT DAVIER ADULTE 8 PCS
- Lot n° 178 : PLATEAU MIMI
- Lot n° 179 : MIROIR BOITE DE 12
- Lot n° 180 : SONDE 17
- Lot n° 181 : SONDE 23
- Lot n° 182 : SONDE PARO GRADUEE
- Lot n° 183 : CURETTE DE GRECY OU SIMILAIRE
- Lot n° 184 : CURETTE TRANCHANTE LUCAS OU SIMILAIRE
- Lot n° 185 : ÉLEVATEUR
- Lot n° 186 : SÉRINGUE D'ANESTHÈSE AVEC AS
- Lot n° 187 : SÉRINGUE D'ANESTHÈSE SANS AS
- Lot n° 188 : CISEAU DROIT
- Lot n° 189 : CISEAU COUDE
- Lot n° 190 : ARRACHE COURBONNE
- Lot n° 191 : PORTE AIGUILLE MATHIEU

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'estimation des coûts des prestations en dirhams toutes taxes comprises établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n° 1 : 1 200,00 DHS/TTIC (Dis Sept Mille Deux Cent Quatre Vingt dirhams)
- Lot n° 2 : 1 440,00 DHS/TTIC (Mille quatre cent quarante dirhams)
- Lot n° 3 : 1 440,00 DHS/TTIC (Mille quatre cent quarante dirhams)
- Lot n° 4 : 7 920,00 DHS/TTIC (Sept mille neuf cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 5 : 12 999,96 DHS/TTIC (Douze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-seize centimes)
- Lot n° 6 : 50 400,00 DHS/TTIC (Cinquante mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 7 : 9 600,00 DHS/TTIC (Neuf mille six cent dirhams)
- Lot n° 8 : 6 000,00 DHS/TTIC (Six mille dirhams)
- Lot n° 9 : 2 400,00 DHS/TTIC (Deux mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 10 : 2 400,00 DHS/TTIC (Deux mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 11 : 2 880,00 DHS/TTIC (Deux mille huit cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 12 : 17 280,00 DHS/TTIC (Dix-sept mille deux cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 13 : 6 240,00 DHS/TTIC (Six mille deux cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 14 : 384,00 DHS/TTIC (Trois cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 15 : 384,00 DHS/TTIC (Trois cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 16 : 384,00 DHS/TTIC (Trois cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 17 : 3 024,00 DHS/TTIC (Trois mille vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 18 : 2 340,00 DHS/TTIC (Deux mille cent soixante dirhams)
- Lot n° 19 : 1440,00 DHS/TTIC (Mille six cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 20 : 9 504,00 DHS/TTIC (Neuf mille cinq cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 21 : 4 800,00 DHS/TTIC (Quatre mille huit cent dirhams toutes)
- Lot n° 22 : 8 000,04 DHS/TTIC (Huit mille dirhams quatre centimes)
- Lot n° 23 : 840,00 DHS/TTIC (Huit cent quarante dirhams)
- Lot n° 24 : 2 052,00 DHS/TTIC (Deux mille cinquante-deux dirhams)
- Lot n° 25 : 6 240,00 DHS/TTIC (Six mille deux cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 26 : 10 976,00 DHS/TTIC (Dix mille neuf cent quatre-vingt-seize dirhams)

- Lot n° 27 : 2 400.00 DHS/TTC (Deux mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 28 : 840.00 DHS/TTC (Huit cent quarante dirhams)
- Lot n° 29 : 840.00 DHS/TTC (Huit cent quarante dirhams)
- Lot n° 30 : 696.96 DHS/TTC (Six cent quatre-vingt-seize dirhams quatre-vingt-seize centimes)
- Lot n° 31 : 1 138.56 DHS/TTC (Mille cent trente-huit dirhams cinquante-six centimes)
- Lot n° 32 : 1 240.32 DHS/TTC (Mille deux cent quarante dirhams trente-deux centimes)
- Lot n° 33 : 200.00 DHS/TTC (Deux cents dirhams)
- Lot n° 34 : 384.00 DHS/TTC (Trois cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 35 : 384.00 DHS/TTC (Trois cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 36 : 384.00 DHS/TTC (Trois cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 37 : 1 080.00 DHS/TTC (Mille quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 38 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 39 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 40 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 41 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 42 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 43 : 856.80 DHS/TTC (Huit cent cinquante-six dirhams quatre-vingt centimes)
- Lot n° 44 : 5 330.00 DHS/TTC (Cinq mille trois cent dix dirhams)
- Lot n° 45 : 1 062.00 DHS/TTC (Mille soixante-deux dirhams)
- Lot n° 46 : 3 600.00 DHS/TTC (Trois mille six cent dirhams)
- Lot n° 47 : 60 000.00 DHS/TTC (Soixante mille dirhams)
- Lot n° 48 : 7 920.00 DHS/TTC (Sept mille neuf cent vingt dirhams)
- Lot n° 49 : 12 000.00 DHS/TTC (Douze mille dirhams)
- Lot n° 50 : 360.00 DHS/TTC (Trois cent soixante dirhams)
- Lot n° 51 : 1 440.00 DHS/TTC (Mille quatre cent quarante dirhams)
- Lot n° 52 : 1 440.00 DHS/TTC (Mille quatre cent quarante dirhams)
- Lot n° 53 : 1 440.00 DHS/TTC (Mille quatre cent quarante dirhams)
- Lot n° 54 : 1 808.40 DHS/TTC (Mille huit cent huit dirhams quarante centimes)
- Lot n° 55 : 1 644.00 DHS/TTC (Mille six cent quarante-quatre dirhams)
- Lot n° 56 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 57 : 1 736.00 DHS/TTC (Mille sept cent soixante-seize dirhams)
- Lot n° 58 : 2 640.00 DHS/TTC (Deux mille six cent quarante dirhams)
- Lot n° 59 : 12 000.00 DHS/TTC (Douze mille dirhams)
- Lot n° 60 : 14 400.00 DHS/TTC (Quatorze mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 61 : 1 920.00 DHS/TTC (Mille neuf cent vingt dirhams)
- Lot n° 62 : 1 440.00 DHS/TTC (Mille quatre cent quarante dirhams)
- Lot n° 63 : 2 160.00 DHS/TTC (Deux mille cent soixante dirhams)
- Lot n° 64 : 1 440.00 DHS/TTC (Mille quatre cent quarante dirhams)
- Lot n° 65 : 300.00 DHS/TTC (Trois cents dirhams)
- Lot n° 66 : 720.00 DHS/TTC (Sept cent vingt dirhams)
- Lot n° 67 : 8 280.00 DHS/TTC (Huit mille deux cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 68 : 18 000.00 DHS/TTC (Dix-huit mille dirhams)
- Lot n° 69 : 9 000.00 DHS/TTC (Neuf mille dirhams)
- Lot n° 70 : 7 200.00 DHS/TTC (Sept mille deux cent dirhams)
- Lot n° 71 : 72 000.00 DHS/TTC (Soixante-douze mille dirhams)
- Lot n° 72 : 5 760.00 DHS/TTC (Cinq mille sept cent soixante dirhams)
- Lot n° 73 : 432.00 DHS/TTC (Quatre cent trente-deux dirhams)
- Lot n° 74 : 2 940.00 DHS/TTC (Deux mille neuf cent quarante dirhams)
- Lot n° 75 : 3 120.00 DHS/TTC (Trois mille deux cent vingt dirhams)
- Lot n° 76 : 3 120.00 DHS/TTC (Trois mille deux cent vingt dirhams)
- Lot n° 77 : 3 120.00 DHS/TTC (Trois mille deux cent vingt dirhams)
- Lot n° 78 : 3 120.00 DHS/TTC (Trois mille deux cent vingt dirhams)
- Lot n° 79 : 11 600.00 DHS/TTC (Cent onze mille six cent dirhams)
- Lot n° 80 : 18 000.00 DHS/TTC (Dix-huit mille dirhams)
- Lot n° 81 : 360.00 DHS/TTC (Trois cent soixante dirhams)
- Lot n° 82 : 5 760.00 DHS/TTC (Cinq mille sept cent soixante dirhams)
- Lot n° 83 : 2 400.00 DHS/TTC (Deux mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 84 : 2 400.00 DHS/TTC (Deux mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 85 : 144 000.00 DHS/TTC (Cent quarante-quatre mille dirhams)
- Lot n° 86 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 87 : 12 000.00 DHS/TTC (Douze mille dirhams)
- Lot n° 88 : 17 280.00 DHS/TTC (Dix-sept mille deux cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 89 : 12 999.96 DHS/TTC (Douze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-seize centimes)
- Lot n° 90 : 271.20 DHS/TTC (Deux cent soixante et onze dirhams vingt centimes)
- Lot n° 91 : 3 744.00 DHS/TTC (Trois mille sept cent quarante quatre dirhams)
- Lot n° 92 : 750.00 DHS/TTC (Sept mille cinq cent dirhams)
- Lot n° 93 : 756.00 DHS/TTC (Sept cent cinquante-six dirhams)
- Lot n° 94 : 182 800.00 DHS/TTC (Cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 95 : 11 340.00 DHS/TTC (Onze mille trois cent quarante dirhams)
- Lot n° 96 : 5 760.00 DHS/TTC (Cinq mille sept cent soixante dirhams)
- Lot n° 97 : 600.00 DHS/TTC (Six cents dirhams)
- Lot n° 98 : 1 920.00 DHS/TTC (Mille neuf cent vingt dirhams)
- Lot n° 99 : 960.00 DHS/TTC (neuf cent soixante dirhams)
- Lot n° 100 : 24 000.00 DHS/TTC (Vingt-quatre mille dirhams)
- Lot n° 101 : 4 320.00 DHS/TTC (Quatre mille trois cent vingt dirhams)
- Lot n° 102 : 48 000.00 DHS/TTC (Quarante-huit mille dirhams)
- Lot n° 103 : 24 000.00 DHS/TTC (Vingt-quatre mille dirhams)
- Lot n° 104 : 180 000.00 DHS/TTC (Cent quatre-vingt mille dirhams)
- Lot n° 105 : 3 528.00 DHS/TTC (Trois mille cinq cent vingt-huit dirhams)
- Lot n° 106 : 10 000.02 DHS/TTC (Dix mille dirhams deux centimes)
- Lot n° 107 : 12 936.00 DHS/TTC (Douze mille neuf cent trente-six dirhams)
- Lot n° 108 : 12 936.00 DHS/TTC (Douze mille neuf cent trente-six dirhams)
- Lot n° 109 : 5 880.00 DHS/TTC (Cinq mille huit cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 110 : 7 200.00 DHS/TTC (Sept mille deux cent dirhams)
- Lot n° 111 : 19 051.20 DHS/TTC (Dix-neuf mille cinquante et un dirhams vingt centimes)
- Lot n° 112 : 49 620.00 DHS/TTC (Quarante-neuf mille six cent vingt dirhams)
- Lot n° 113 : 5 400.00 DHS/TTC (Cinq mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 114 : 9 000.00 DHS/TTC (Neuf mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 115 : 9 084.00 DHS/TTC (Neuf mille quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 116 : 384.00 DHS/TTC (trois cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 117 : 2 400.00 DHS/TTC (Deux mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 118 : 5 760.00 DHS/TTC (Cinq mille sept cent soixante dirhams)
- Lot n° 119 : 7 128.00 DHS/TTC (Sept mille cent vingt-huit dirhams)
- Lot n° 120 : 14 400.00 DHS/TTC (Quatorze mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 121 : 27 300.00 DHS/TTC (Vingt-sept mille trois cent dirhams)
- Lot n° 122 : 480.00 DHS/TTC (Quatre cent quatre-vingt dirhams)
- Lot n° 123 : 336.00 DHS/TTC (Trois cent trente-six dirhams)
- Lot n° 124 : 3 984.00 DHS/TTC (Trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 125 : 5 409.60 DHS/TTC (Cinq mille quatre cent neuf dirhams soixante centimes)
- Lot n° 126 : 456.00 DHS/TTC (Quatre cent cinquante-six dirhams)
- Lot n° 127 : 864.00 DHS/TTC (Huit cent soixante-quatre dirhams)
- Lot n° 128 : 7 200.00 DHS/TTC (Sept mille deux cent dirhams)
- Lot n° 129 : 12 000.00 DHS/TTC (Douze mille dirhams)
- Lot n° 130 : 960.00 DHS/TTC (Neuf cent soixante dirhams)
- Lot n° 131 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 132 : 5 400.00 DHS/TTC (Cinq mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 133 : 5 400.00 DHS/TTC (Cinq mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 134 : 10 800.00 DHS/TTC (Dix mille huit cent dirhams)
- Lot n° 135 : 14 400.00 DHS/TTC (Quatorze mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 136 : 1 248.00 DHS/TTC (Mille deux cent quarante-huit dirhams)
- Lot n° 137 : 840.00 DHS/TTC (Huit cent quarante dirhams)
- Lot n° 138 : 3 120.00 DHS/TTC (Trois mille cent vingt dirhams)
- Lot n° 139 : 990.00 DHS/TTC (Neuf cent quatre-vingt-dix dirhams)
- Lot n° 140 : 4 200.00 DHS/TTC (Quatre mille deux cent dirhams)
- Lot n° 141 : 6 240.00 DHS/TTC (Six mille deux cent quarante dirhams)
- Lot n° 142 : 2 735.04 DHS/TTC (Deux mille sept cent trente-cinq dirhams quatre centimes)
- Lot n° 143 : 842.88 DHS/TTC (Huit cent quarante-deux dirhams quatre-vingt-huit centimes)
- Lot n° 144 : 723.84 DHS/TTC (Sept cent vingt-trois dirhams quatre-vingt-quatre centimes)
- Lot n° 145 : 1 800.00 DHS/TTC (Mille huit cent dirhams)
- Lot n° 146 : 3 000.00 DHS/TTC (Trois mille dirhams)
- Lot n° 147 : 8 460.00 DHS/TTC (Huit mille quatre cent soixante dirhams)
- Lot n° 148 : 840.00 DHS/TTC (Huit cent quarante dirhams)
- Lot n° 149 : 6 000.00 DHS/TTC (Six mille dirhams)
- Lot n° 150 : 3 000.00 DHS/TTC (Trois mille dirhams)
- Lot n° 151 : 1 800.00 DHS/TTC (Mille huit cent dirhams)
- Lot n° 152 : 3 600.00 DHS/TTC (Trois mille six cent dirhams)

- Lot n° 153 : 2 688.00 DHS/TTC (Deux mille six cent quatre-vingt-huit dirhams)
- Lot n° 154 : 360.00 DHS/TTC (Trois cent soixante dirhams)
- Lot n° 155 : 7 996.80 DHS/TTC (Sept mille neuf cent quatre-vingt-seize dirhams quatre-vingt centimes)
- Lot n° 156 : 324.00 DHS/TTC (Trois cent vingt-quatre dirhams)
- Lot n° 157 : 720.00 DHS/TTC (Sept cent vingt dirhams)
- Lot n° 158 : 9 000.00 DHS/TTC (Neuf mille dirhams)
- Lot n° 159 : 1 800.00 DHS/TTC (Mille huit cent dirhams)
- Lot n° 160 : 899.52 DHS/TTC (Huit cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams cinquante-deux centimes)
- Lot n° 161 : 899.52 DHS/TTC (Huit cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams cinquante-deux centimes)
- Lot n° 162 : 10 272.00 DHS/TTC (Dix mille deux cent soixante-deux dirhams)
- Lot n° 163 : 5 760.00 DHS/TTC (Cinq mille sept cent soixante dirhams)
- Lot n° 164 : 13 500.00 DHS/TTC (Treize mille cinq cent dirhams)
- Lot n° 165 : 8 700.00 DHS/TTC (Huit mille sept cent dirhams)
- Lot n° 166 : 9 300.00 DHS/TTC (Neuf mille trois cent dirhams)
- Lot n° 167 : 16 608.00 DHS/TTC (Seize mille six cent huit dirhams)
- Lot n° 168 : 620.88 DHS/TTC (Six cent vingt dirhams quatre-vingt-huit centimes)
- Lot n° 169 : 3 840.00 DHS/TTC (Trois mille huit cent quarante dirhams)
- Lot n° 170 : 10 200.00 DHS/TTC (Dix mille deux cent dirhams)
- Lot n° 171 : 7 500.00 DHS/TTC (Sept mille cinq cent dirhams)
- Lot n° 172 : 360.00 DHS/TTC (Trois cent soixante dirhams)
- Lot n° 173 : 8 640.00 DHS/TTC (Huit mille six cent quarante dirhams)
- Lot n° 174 : 13 200.00 DHS/TTC (Treize mille deux cent dirhams)
- Lot n° 175 : 12 000.00 DHS/TTC (Douze mille dirhams)
- Lot n° 176 : 15 000.00 DHS/TTC (Quinze mille dirhams)
- Lot n° 177 : 27 999.96 DHS/TTC (Vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et quatre-vingt-seize centimes)
- Lot n° 178 : 900.00 DHS/TTC (Neuf cents dirhams)
- Lot n° 179 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 180 : 450.00 DHS/TTC (Quatre cent cinquante dirhams)
- Lot n° 181 : 450.00 DHS/TTC (Quatre cent cinquante dirhams)
- Lot n° 182 : 879.86 DHS/TTC (Huit cent soixante dix-neuf dirhams et quatre-vingt-seize centimes)
- Lot n° 183 : 900.00 DHS/TTC (Neuf cents dirhams)
- Lot n° 184 : 1 200.00 DHS/TTC (Mille deux cent dirhams)
- Lot n° 185 : 2 300.04 DHS/TTC (Deux mille trois cent dirhams et quatre centimes)
- Lot n° 186 : 4 200.00 DHS/TTC (Quatre mille deux cent dirhams)
- Lot n° 187 : 5 200.08 DHS/TTC (Cinq mille deux cent dirhams et huit centimes)
- Lot n° 188 : 999.96 DHS/TTC (Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et quatre-vingt-seize centimes)
- Lot n° 189 : 1 300.04 DHS/TTC (Mille cent dirhams et quatre centimes)
- Lot n° 190 : 3 300.04 DHS/TTC (Trois mille trois cent dirhams et quatre centimes)
- Lot n° 191 : 3 800.04 DHS/TTC (Trois mille huit cent dirhams et quatre centimes)

\*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.amarchespublics.gov.ma](http://www.amarchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 6596/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
التعمير والإسكان  
دائرة فطواعة  
قيادة فطواعة  
جماعة تادلة فطواعة

**إعلان**

**عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024**

يعلن رئيس جماعة تادلة فطواعة عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لفائدة الموظفين والأطر المنتسبين إلى ميزانية الجماعة والمتوفرين على 6 سنوات على الأقل في اليوم المحدد لإجراء الامتحان وذلك بغية فتح المجال لأكبر عدد من المترشحين المستوفين للشروط النظامية الجاري بها العمل وفق الجدول التالي :

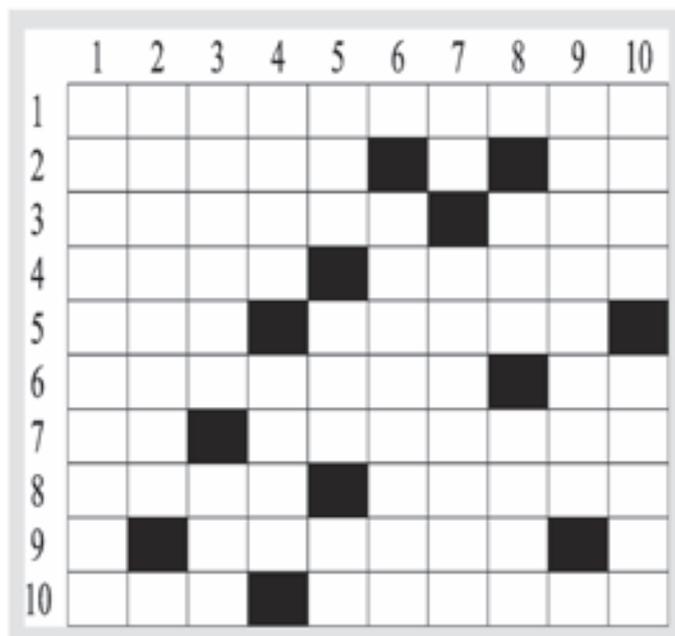
| تاريخ إجراء الامتحان | الشروط النظامية المطلوبة  | الدرجة المتبارى بشئها          | عدد المناصب المتبارى بشئها | أخر أجل لتقديم الطلبات |
|----------------------|---|--------------------------------|----------------------------|------------------------|
| 2024/10/18           | 6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية | مساعد تقني من الدرجة الأولى    | 01                         | 2024/10/22             |
| 2024/10/18           | 6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى  | مساعد إداري من الدرجة الممتازة | 01                         | 2024/10/22             |

لذا فليكن الموظفين المستوفين للشروط النظامية المطلوبة لإجتياز هذه الامتحانات تقديم طلبات ترشيحهم لمصلحة الموظفين بجماعة تادلة فطواعة داخل الأجل المشار إليه أعلاه.

N° 6597/PA



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Platitude
- 2- Bruns rouges - Personnel
- 3- Faire la vidange - Centrale de maîtres
- 4- Désespoir de harrag - On clique dessus
- 5- Terme de commerce - Elliptique
- 6- Silencieuses - Longueur jaune
- 7- Erbium - Objets de musée
- 8- Politique anglais - Os de poisson
- 9- Révolté
- 10- Époque - Amour asiatien

## VERTICALEMENT

- 1- Agité
- 2- Invention capitale
- 3- Lève voile - Source de devises
- 4- Victoire de Napoléon - Ouverture
- 5- Grévois - Délaissé - Possessif
- 6- Voisin d'eau
- 7- Cours d'eau - Homme de soldats
- 8- Note - Chevilles
- 9- Petit fit
- 10- Héros de Virgile - Eau de France

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|   | 7 | 8 | 1 | 6 |   |   |   |  |
| 5 | 9 |   | 3 | 2 | 1 | 4 |   |  |
|   |   |   | 7 |   |   |   |   |  |
|   | 2 | 1 | 8 | 6 | 7 |   |   |  |
| 1 |   |   | 2 |   |   |   | 3 |  |
| 8 | 9 | 7 |   | 6 | 1 |   |   |  |
|   |   |   | 9 |   |   |   |   |  |
| 7 | 1 |   | 2 | 3 | 4 | 5 |   |  |
| 3 | 4 |   | 7 | 2 |   |   |   |  |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 9 |   | 8 |   |   |   |   | 7 |  |
|   | 7 |   |   | 4 | 6 |   |   |  |
|   |   |   | 6 | 9 | 3 |   |   |  |
| 2 |   | 1 |   |   | 9 |   |   |  |
| 4 | 3 |   |   |   |   | 5 | 6 |  |
|   |   | 9 |   | 7 |   |   | 2 |  |
|   |   | 4 | 9 | 7 |   |   |   |  |
|   |   | 3 | 4 |   |   | 8 |   |  |
| 6 |   |   |   | 5 |   |   | 9 |  |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 |   |   | 2 | 9 |   |   |   | 3 |
|   | 2 | 3 | 1 |   | 6 | 8 |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   | 7 | 6 | 8 |   |   |   |   |   |
|   | 2 | 9 | 5 | 7 | 1 |   |   |   |
|   |   |   | 4 | 1 | 5 |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   | 5 | 4 |   | 7 | 8 |   | 2 |   |
| 9 |   |   | 4 | 3 |   |   |   | 1 |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |  |   |   |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
|   |   |   | 2 | 6 |   |  |   |   |
|   | 4 |   |   |   |   |  |   | 2 |
| 3 | 7 |   | 6 |   |   |  | 5 |   |
|   |   | 5 | 4 |   | 9 |  |   |   |
| 1 |   |   | 3 |   |   |  |   | 6 |
|   |   | 2 | 8 | 9 |   |  |   |   |
|   | 9 |   | 7 |   | 5 |  | 8 |   |
| 2 |   |   |   |   |   |  | 3 |   |
|   | 1 | 5 |   |   |   |  |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 1 | 4 | 5 | 2 | 9 | 8 | 7 | 3 |
| 8 | 9 | 7 | 3 | 4 | 6 | 1 | 2 | 5 |
| 2 | 5 | 3 | 1 | 8 | 7 | 9 | 4 | 6 |
| 1 | 7 | 2 | 9 | 6 | 5 | 3 | 8 | 4 |
| 9 | 4 | 8 | 2 | 7 | 3 | 5 | 6 | 1 |
| 5 | 3 | 6 | 4 | 1 | 8 | 2 | 9 | 7 |
| 4 | 8 | 9 | 7 | 5 | 1 | 6 | 3 | 2 |
| 7 | 6 | 5 | 8 | 3 | 2 | 4 | 1 | 9 |
| 3 | 2 | 1 | 6 | 9 | 4 | 7 | 5 | 8 |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 6 | 3 | 7 | 1 | 9 | 4 | 2 |
| 3 | 1 | 4 | 2 | 9 | 8 | 7 | 6 | 5 |
| 2 | 7 | 9 | 4 | 5 | 6 | 8 | 1 | 3 |
| 9 | 6 | 3 | 1 | 4 | 7 | 2 | 5 | 8 |
| 7 | 4 | 8 | 5 | 3 | 2 | 6 | 9 | 1 |
| 5 | 2 | 1 | 8 | 6 | 9 | 4 | 3 | 7 |
| 4 | 8 | 2 | 9 | 1 | 3 | 5 | 7 | 6 |
| 6 | 3 | 5 | 7 | 8 | 4 | 1 | 2 | 9 |
| 1 | 9 | 7 | 6 | 2 | 5 | 3 | 8 | 4 |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 2 | 5 | 1 | 4 | 9 | 3 | 8 | 6 |
| 9 | 4 | 6 | 3 | 8 | 2 | 1 | 7 | 5 |
| 3 | 1 | 8 | 6 | 5 | 7 | 2 | 9 | 4 |
| 2 | 9 | 4 | 8 | 1 | 5 | 6 | 3 | 7 |
| 6 | 5 | 3 | 9 | 7 | 4 | 8 | 1 | 2 |
| 8 | 7 | 1 | 2 | 3 | 6 | 5 | 4 | 9 |
| 4 | 8 | 9 | 5 | 6 | 1 | 7 | 2 | 3 |
| 1 | 6 | 7 | 4 | 2 | 3 | 9 | 5 | 8 |
| 5 | 3 | 2 | 7 | 9 | 8 | 4 | 6 | 1 |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 6 | 7 | 4 | 9 | 1 | 8 | 5 |
| 9 | 5 | 8 | 6 | 2 | 1 | 4 | 3 | 7 |
| 7 | 4 | 1 | 5 | 8 | 3 | 6 | 9 | 2 |
| 4 | 9 | 2 | 8 | 1 | 7 | 5 | 6 | 3 |
| 8 | 6 | 3 | 4 | 9 | 5 | 2 | 7 | 1 |
| 5 | 1 | 7 | 3 | 6 | 2 | 8 | 4 | 9 |
| 1 | 7 | 4 | 2 | 3 | 6 | 9 | 5 | 8 |
| 6 | 2 | 5 | 9 | 7 | 8 | 3 | 1 | 4 |
| 3 | 8 | 9 | 1 | 5 | 4 | 7 | 2 | 6 |



# Prudence oblige

## *Bank Al-Maghrib maintient le taux directeur à 2,75%*

Le Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) n'a pas procédé à un nouvel assouplissement de sa politique monétaire, comme attendu par les investisseurs financiers. Réuni mardi à Rabat, il n'a pas non plus opté pour un resserrement. Une attitude mitigée.

En effet, jouant la carte de la prudence, la Banque centrale « a jugé approprié de maintenir l'orientation actuelle de la politique monétaire », en gardant ainsi le taux directeur inchangé à 2,75%.

Se refusant à toute décision précipitée pouvant conduire par la suite à une rectification brutale du cap, le Conseil a affirmé continuer de suivre de près l'évolution de la conjoncture économique et sociale.

Une décision à contrario des enseignements du sondage réalisé par Attijari Global Research (AGR) dans son récent « research report strategy » qui rapportait que « la probabilité d'une diminution de 25 points de base (pbs) du taux directeur est estimée à 83% par un panel de 35 investisseurs majeurs du marché marocain », comme l'a relevé récemment la MAP.

Le contexte étant marqué par un certain apaisement des pressions inflationnistes, bien que les incertitudes économiques persistent, les investisseurs estimaient qu'une baisse du taux directeur offrirait un soutien à l'économie marocaine. Il est important de noter que la décision du Conseil tient compte d'un ensemble de données relevées au terme de la troisième réunion trimestrielle du Conseil de BAM pour l'année 2024.

En effet, lors de cette session, le Conseil a analysé l'évolution de la conjoncture économique nationale et internationale, ainsi que les projections macroéconomiques à moyen terme de l'organisme public.

Sur le plan international, il a été noté que l'activité économique a été relativement résiliente, mais devrait connaître une décélération sur l'horizon de prévision dans de nombreux pays avancés et émergents, alors que l'inflation poursuit sa tendance baissière, avec toutefois une persistance de la hausse des prix des services dans les principales économies avancées.

Analysant cette fois-ci l'évolution de la conjoncture économique nationale, et alors que la production agricole reste dans une large mesure tributaire des conditions climatiques, le Conseil a noté que « les données infra-annuelles disponibles indiquent globalement une poursuite de la reprise des activités non agricoles, tendance qui devrait être soutenue à moyen terme par l'élan attendu de l'investissement pu-



blic et privé».

Au cours de cette session, il a été aussi constaté que l'inflation évolue à des niveaux modérés depuis le début de l'année. Ce qui, selon BAM, reflète essentiellement la baisse des prix des produits alimentaires à prix volatils et le ralentissement de sa composante sous-jacente qui oscille autour de 2% et resterait proche de ce taux au cours des huit prochains trimestres.

D'après Bank Al-Maghrib, l'inflation globale devrait décélérer de 6,1% en 2023 à 1,3% cette année avant de s'accélérer à 2,5% en 2025. Ces projections tiennent compte notamment des changements annoncés concernant les subventions des prix des produits de base, et sous l'hypothèse d'une variation limitée à moyen terme des prix des produits alimentaires à prix volatils, a précisé l'Institution.

Les perspectives économiques et sociales entourées d'un niveau élevé d'incertitudes

La tenue de cette session a permis aussi de noter le renforcement de l'ancrage des anticipations d'inflation telles qu'elles ressortent de l'enquête trimestrielle de Bank Al-Maghrib auprès des experts du secteur financier, relevant que celles-ci sont revenues au troisième trimestre à 2,2% pour l'horizon de 8 trimestres et à 2,3% pour celui de 12 trimestres.

Toujours d'après le Conseil, « les perspectives économiques et sociales à l'horizon des projections macroéconomiques de la Banque demeurent entourées d'un niveau élevé d'incertitudes ».

La Banque centrale estime qu'elles sont liées au niveau international à l'enlèvement de la guerre en Ukraine, à l'escalade du conflit au Moyen-Orient et aux tensions géopolitiques qui accentuent la fragmentation économique non sans impact sur le rythme de l'activité et sur l'évolution des prix, notamment énergétiques.

Mais pas que. En effet, il se trouve qu'« au niveau national, la récurrence des sécheresses et le stress hydrique constituent

un risque majeur pour la production agricole et la croissance économique plus globalement », a-t-on expliqué.

De la même façon « la déclinaison des orientations du projet de loi de Finances 2025 ainsi que la poursuite des négociations dans le cadre du dialogue social pourraient se traduire par des impacts plus importants que prévu sur l'évolution de la demande et des prix », a estimé BAM.

Alain Bouithy

## La croissance économique devrait ralentir à 2,8% en 2024 et rebondir à 4,4% en 2025

Après une accélération à 3,4% en 2023, la croissance économique devrait ralentir à 2,8% cette année, avant de rebondir à 4,4% en 2025, selon les projections de Bank Al-Maghrib.

D'après les explications de la Banque centrale, « cette prévision recouvre une contraction de 6,9% de la valeur ajoutée agricole en 2024, puis une progression de 8,6% en 2025, sous l'hypothèse d'une production céréalière moyenne de 55 millions de quintaux ».

La croissance non agricole devrait continuer à s'améliorer, passant de 3,6% en 2023 à 3,9% en 2024 et 2025, a poursuivi BAM à l'issue de la troisième réunion trimestrielle de 2024 de son Conseil indiquant qu'elle serait tirée principalement par les industries manufacturières et extractives ainsi que par les activités liées au tourisme.

Sur le plan des comptes extérieurs, après une baisse en 2023, les échanges de biens devraient afficher une reprise en 2024 qui se poursuivrait à moyen terme. Ainsi, les exportations de biens se renforceraient de 4,8% en 2024 et de 9,2% en 2025, tandis que les importations augmenteraient de 5% en 2024 et de 9% en 2025.

Alain B

## Port de Laâyoune: Baisse de 37% des débarquements de la pêche à fin août

Les quantités de produits de la pêche côtière et artisanale débarquées au niveau du port de Laâyoune ont atteint 102.531 tonnes (T) à fin août 2024, en baisse de 37% par rapport à la même période une année auparavant, selon l'Office national des pêches (ONP). La valeur marchande de ces captures a également baissé de 12% à plus de 1,07 milliards de dirhams (MMDH), contre plus de 1,21 MMDH à fin août 2023, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques se rapportant à la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont reculé de 49% au cours des huit premiers mois de 2024, soit 70.899 T pour une valeur estimée à 332,28 millions de dirhams (MDH), contre plus de 517,87 MDH/ 138.297 T à fin août 2023. Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, augmenté de 47% à 23.752 T, pour une valeur de plus de 268,72 MDH (+34%), contre plus de 200,32 MDH/ 16.105 T en glissement annuel.

S'agissant des céphalopodes, les quantités débarquées ont enregistré une hausse de 9%, soit 7.486 T avec des recettes évaluées à 457,14 MDH, alors que les quantités débarquées des crustacés ont progressé de 7%, soit 395 T avec des recettes de plus de 13,21 MDH (+1%).

## Banques : Un besoin en liquidité de 113,8 MMDH au T2-2024

Le besoin en liquidité des banques s'est légèrement accentué à 113,8 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire au cours du deuxième trimestre 2024, contre 111,6 MMDH un trimestre auparavant, sous l'effet de la hausse de la monnaie fiduciaire, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Dans ces conditions, Bank Al-Maghrib a porté ses injections à 128,2 MMDH, après 123,9 milliards, dont 44,6 milliards sous forme d'avances à 7 jours, 51,4 milliards à travers les opérations de pensions livrées et 32,2 milliards au titre des opérations de prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME., explique BAM dans son rapport sur la politique monétaire, publié à l'issue de la troisième réunion trimestrielle de son Conseil au titre de l'année 2024.

Dans ce contexte, la durée moyenne résiduelle des interventions de la Banque est passée de 63,2 jours à 64,2 jours et le taux interbancaire est demeuré aligné sur le taux directeur, fait savoir la même source.

Les dernières données disponibles indiquent une nouvelle accentuation du besoin de liquidité bancaire à 129,4 MMDH en moyenne en juillet et août 2024.

# L'innovation et la durabilité au cœur de la 7<sup>ème</sup> édition des Assises de l'AUSIM

L'innovation et la durabilité seront au cœur de la 7<sup>ème</sup> édition des Assises de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc (AUSIM), qui se tiendra du 23 au 25 octobre 2024 à Marrakech, a indiqué, mardi, à Casablanca le président de l'AUSIM, Hicham Chiguer.

Organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition s'annonce exceptionnelle avec l'introduction de Master Class certifiantes, visant à renforcer les compétences digitales des participants, a précisé M. Chiguer lors de la conférence de présentation de l'événement.

Le thème retenu cette année, "Le pouvoir du digital : Ensemble vers un monde durable et résilient", rassemble des experts et décideurs autour des dernières tendances technologiques et leur

impact sur le développement durable, a souligné M. Chiguer, ajoutant que des intervenants de renom, tels que Tarik Hammadou de NVIDIA et Nicolas Sadirac de 01Edu, animeront des conférences interactives.

Ces assises ne sont pas seulement un lieu de rassemblement professionnel, mais aussi un espace de partage d'expériences et de networking, a-t-il ajouté, mettant en avant l'engagement de l'AUSIM à œuvrer pour un écosystème numérique inclusif.

M. Chiguer a par ailleurs insisté sur le rôle central du digital dans la transformation des entreprises et des administrations publiques, notamment dans la gestion des ressources, l'optimisation des process et la réduction des impacts environnementaux, rapporte la MAP.

Et de poursuivre : "Cette année, avec l'introduction des

Master Class, nous franchissons une étape supplémentaire en offrant aux participants une opportunité unique d'enrichir leur parcours professionnel avec des compétences certifiées, dans des domaines qui sont au cœur des transformations digitales actuelles. Nous croyons fermement que le digital, bien utilisé, est un puissant levier pour construire un avenir durable et résilient".

De son côté, le vice-président de l'AUSIM, Rachid Baarbi, a rappelé l'histoire et la mission de l'association, créée en 1993, qui regroupe plus de 115 adhérents représentant 20% du PIB marocain.

"L'association, fondée en 1993, regroupe une communauté de grandes entreprises issues des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, telles que des banques, des assurances et des industries. Cette organisation rassemble ses

membres autour du numérique et de l'informatique, en cherchant à vulgariser et démystifier ces domaines souvent complexes. L'objectif est de simplifier l'informatique pour les adhérents", a-t-il dit.

Le rôle principal de cette organisation est d'optimiser les processus et les marges des entreprises, tout en renforçant les offres numériques, à travers des programmes diversifiés répondant à des thématiques actuelles, qui permettent aux adhérents de partager leurs objectifs communs dans l'univers numérique et de mieux appréhender les évolutions technologiques, a expliqué M. Baarbi.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'AUSIM, Mohamed Saidi, a mis en avant le rôle des technologies de l'information et de la communication dans la résilience des organisations.

Cette édition, qui vise à répondre aux nombreux défis auxquels le monde est confronté, notamment ceux engendrés par les changements globaux et la sortie de la pandémie de Covid-19, sera une plateforme pour accompagner les entreprises en leur montrant comment tirer parti des atouts du digital pour construire un avenir plus résilient et durable, a-t-il fait valoir.

L'événement mettra également en avant un plateau TV dédié aux débats autour des thématiques et des dernières avancées en Intelligence Artificielle, les défis de la cybersécurité et l'impact des technologies émergentes.

A travers des émissions interactives, AUSIM TV encouragera un dialogue ouvert et constructif, permettant au public de s'impliquer dans les discussions qui façonneront l'avenir du secteur.

## Industrie ferroviaire : Mohamed Rabie Khlie met en avant à Berlin le positionnement stratégique du Maroc

Le directeur général de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), Mohamed Rabie Khlie, a souligné, mardi à Berlin, lors de la 14<sup>e</sup> édition du Salon InnoTrans, le positionnement stratégique du Maroc dans le domaine de la mobilité et de l'industrie ferroviaires.

Participant au panel d'ouverture d'InnoTrans 2024, l'un des plus grands salons internationaux dédiés aux technologies des transports et à la mobilité ferroviaire, M. Khlie a mis l'accent sur la manière dont le Maroc s'est imposé comme un acteur majeur à l'échelle régionale et continentale dans le secteur ferroviaire.

"Grâce aux projets ambitieux, entrepris sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est élevé au

rang de référence au sein des économies intermédiaires", a-t-il déclaré à cette occasion, à laquelle a pris part l'Ambassadrice du Maroc en Allemagne, Mme Zohour Alaoui.

A ce titre, rapporte la MAP, M. Khlie, qui conduit une importante délégation à l'InnoTrans, a cité l'extension de la ligne à grande vitesse (LGV) pour atteindre la ville de Marrakech. Ce projet "permettra de relier la capitale touristique du Royaume à la porte de l'Europe en seulement 2h45", a-t-il dit, précisant que le chantier de LGV, ainsi que les autres projets ferroviaires prévus dans le Royaume, attirent de nombreux investisseurs étrangers.

Ce programme intégré, d'une enve-

loppe de 8 milliards de dirhams, inclut également des projets de transport de proximité, l'acquisition de nouveaux trains et le renouvellement de la flotte existante, a expliqué M. Khlie lors de ce panel d'ouverture, en présence du ministre fédéral du Numérique et des Transports, Volker Wissing, où le Maroc était à l'honneur.

Ce Panel, qui a traité de l'IA dans le secteur de la mobilité, a aussi été l'occasion pour M. Khlie de partager, notamment avec Richard Lut, son homologue de la compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn, l'expérience marocaine en matière d'intelligence artificielle, de protection des données et de cybersécurité.

La participation du Maroc à InnoTrans

2024, notamment à travers ses deux stands, de l'ONCF et du Cluster industriel ferroviaire du Maroc (MTI Cluster), constitue une opportunité de promouvoir son développement ferroviaire et d'attirer de nouveaux partenaires internationaux. L'objectif est de favoriser les collaborations, d'identifier de nouveaux fournisseurs et de stimuler la concurrence afin d'obtenir les meilleurs produits disponibles sur le marché.

Organisé par Messe Berlin, l'événement a ouvert ses portes ce mardi dans la Capitale allemande et se poursuivra jusqu'au 27 septembre. Il accueille 2.940 exposants venant de 59 pays, présentant 226 innovations mondiales sur une surface d'exposition de 200.000 mètres carrés.



## Saadia Ladib et Dalia El Behery mettent la lumière sur les moments marquants de leur carrière au FIFFS

# Art & culture

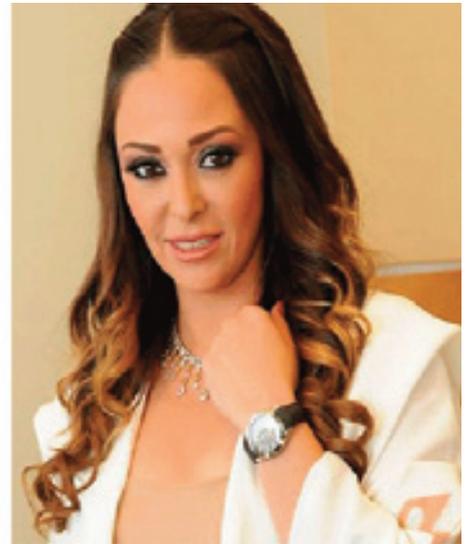
Les stars du cinéma arabe, la Marocaine Saadia Ladib et l'Égyptienne Dalia El Behery, ont mis, mardi à Salé, la lumière sur les moments marquants de leur carrière artistique, lors d'une rencontre organisée en marge de la 17<sup>e</sup> édition du Festival international du film de femmes (FIFFS).

S'exprimant à l'occasion d'un hommage rendu à ces deux artistes, Mme El Behery a salué la grande évolution et le saut qualitatif qu'a connu le festival cette année, d'autant plus qu'elle avait déjà participé à la 13<sup>e</sup> édition de cet événement phare en tant que membre du jury du prix du long-métrage.

L'actrice égyptienne a exprimé sa fierté pour l'hommage qui lui a été rendu au Maroc, ajoutant que ce festival témoigne du rôle du cinéma dans l'unité des peuples et la consécration du dialogue des cultures.

Par ailleurs, Mme El Behery a relevé que son travail aux côtés de grandes figures de proue du cinéma arabe, comme le regretté scénariste et réalisateur Raafat El Mihi et la grande star Adel Imam, lui a permis de peaufiner son talent et développer ses compétences artistiques.

De son côté, Saadia Ladib a indiqué que cet hommage l'encouragera à continuer "à donner le meilleur d'elle-même", appelant toutes les femmes artistes, en particulier les générations montantes, à œuvrer pour une meilleure repré-



sentation des femmes marocaines au cinéma et à mettre en avant leurs besoins et préoccupations.

Elle a également mis en exergue les différentes étapes de sa carrière artistique entre le théâtre, le cinéma et la télévision, soulignant que le théâtre reste toujours la première "école" où l'artiste apprend les bases de son métier.

Saadia Ladib a commencé sa carrière en 1995 avec le film "Trésors de l'Atlas". Au fil des ans, elle a collaboré avec de grands réalisateurs marocains et remporté plusieurs prix, dont celui du meilleur rôle féminin au Festival du film

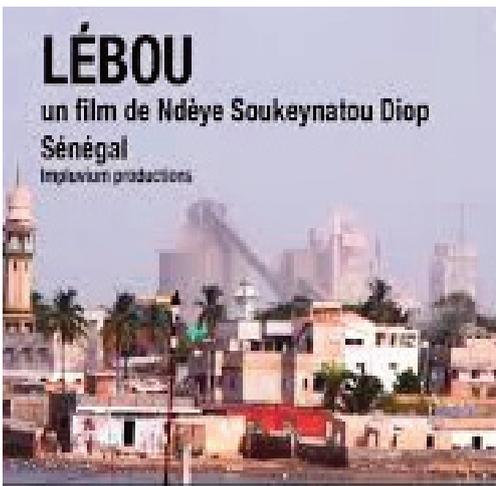
arabe de Rotterdam (2007), du meilleur second rôle féminin au Festival national du film (2009) et de la meilleure interprétation féminine au Festival national du film (2010) pour son rôle dans le long-métrage "Pégase".

Quant à Dalia El Behery, elle a connu un grand succès dans le domaine de la comédie grâce à ses rôles dans plusieurs blockbusters égyptiens des années 2000 comme "Al Sifara Fi Al Omara" (L'ambassade dans l'immeuble). En plus de sa carrière prolifique, l'actrice a joué un rôle important en tant qu'ambassadrice de bonne volonté,

reflétant son engagement pour les causes humanitaires et sociales.

Organisé du 23 au 28 septembre par l'Association Bouregreg, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le festival représente une opportunité pour les femmes cinéastes de toutes origines géographiques, arabes, africaines et internationales, de débattre des questions liées à cette profession, de partager leurs expérience et expertise, de soulever les problèmes ayant trait à son exercice et de discuter de la condition des femmes à travers des réalisations filmiques.

## Le film "Lébou", une réflexion sur les impacts du changement climatique sur les communautés



Le film documentaire sénégalais "Lébou" de Ndèye Soukeynatou Diop, projeté mardi soir, dans le cadre de la compétition officielle du documentaire de la 17<sup>ème</sup> édition du Festival international du Film de femmes de Salé, appelle à une réflexion sur les impacts du changement climatique sur les communautés de pêcheurs au Sénégal.

Cette pellicule de 62 min dresse un portrait poignant de la communauté Léboue, attachée à sa culture, à la mer et à son identité de pêcheurs, aux prises avec les conséquences dévastatrices de l'urbanisation effrénée et du changement climatique, notamment la montée des eaux et la raréfaction des ressources halieutiques.

A travers un regard incisif, la cinéaste a également jeté la lumière dans ce documentaire sur l'impact de ces changements climatiques sur les flux migratoires et le déplacement de cette communauté conservatrice et autochtone de Dakar au niveau national et international.

Dans ce récit cinématographique poignant, Ndèye Soukeynatou Diop installe le débat et examine les relations entre tradition et modernité, mettant en avant les efforts déployés par la communauté Léboue pour préserver son identité culturelle et spirituelle face aux pressions extérieures.

"J'ai tourné ce documentaire dans mon village natal, qui est

l'une des zones les plus impactées aujourd'hui par le réchauffement climatique", a indiqué la cinéaste dans une déclaration à la presse, expliquant qu'elle a voulu soulever dans ce film documentaire plusieurs questions en relation notamment avec les problèmes environnementaux et leurs impacts sur l'immigration.

Elle a également indiqué que les femmes font partie des personnes les plus touchées par la perte des activités économiques dues au dérèglement climatique, comme celles de la transformation des produits halieutiques, exprimant, par ailleurs, sa fierté de participer à ce festival qui met en lumière les œuvres cinématographiques féminines.

## Festival du film pour la jeunesse d'Hurghada Le cinéma marocain triplement primé



Le cinéma marocain a été récompensé à trois reprises lors de la 2<sup>ème</sup> édition du Festival du film pour la jeunesse d'Hurghada (Sud-est du Caire), organisé du 19 au 25 septembre.

Ainsi, le film "L'esclave" du réalisateur marocain Abdelilah El Jaouhari a remporté le deuxième prix dans la catégorie des longs-métrages, tandis que le grand prix de la catégorie des courts-métrages a été attribué au film "Ayyur" (Lune) de la jeune réalisatrice marocaine Zineb Wakrim. De même,

le jury de cette édition a également octroyé le prix du meilleur acteur au Marocain Saad Mouaffak pour son rôle dans le film (L'Esclave).

À rappeler que le film "L'Esclave" du réalisateur marocain Abdelilah El Jouahri a été primé, récemment, au Festival international du film de Kazan "Altyn Minbar", qui s'est déroulé du 6 au 11 septembre dans la capitale du Tatarstan, en Russie. "L'Esclave" traite des relations au travail et de la place prépondérante qu'elles occupent dans l'existence indivi-

duelle et collective des personnes et des sociétés et se penche aussi sur la hiérarchie, le capitalisme, la lutte des classes et la déshumanisation au travail.

Quant au court-métrage marocain "Ayyur" (Lune), il a remporté le 3<sup>e</sup> prix de la Cinef à Cannes en 2023, dédié aux films d'école de cinéma. Le film dresse le portrait de deux adolescents atteints de la "maladie des enfants de la lune", une pathologie génétique rare dont les victimes ne supportent pas les rayons du soleil.

### Bouillon de culture

#### Coopération

Les moyens de renforcer la coopération culturelle et artistique entre l'Égypte et le Maroc ont été au centre d'entretiens entre l'ambassadeur du Maroc au Caire, Mohamed Ait Ouali, et le ministre égyptien de la Culture, Ahmed Fouad Hano.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les moyens de promouvoir la coopération dans les domaines culturel et artistique, tout en mettant l'accent sur l'importance de l'échange d'expositions d'art, l'organisation d'événements culturels conjoints et d'ateliers artistiques.

La réunion a également porté sur la participation aux événements et festivals culturels et artistiques dans les deux pays ainsi que sur l'échange d'expertise dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel.

M. Ait Ouali a salué, à cette occasion, les relations solides entre le Maroc et l'Égypte, notant qu'elles dépassent les frontières géographiques pour inclure des liens culturels et civilisationnels.

Il a également fait part de la volonté des deux pays d'élargir les horizons de coopération bilatérale et de mettre en avant le rôle de la culture dans la promotion de l'entente mutuelle, ajoutant que cette réunion reflète l'engagement en faveur du développement des relations bilatérales dans tous les domaines, en particulier la culture et les arts.

Pour sa part, le ministre égyptien s'est dit fier des "relations historiques" entre les deux pays, soulignant que la coopération culturelle est un pilier essentiel du renforcement des relations bilatérales. Grâce à ce partenariat, "nous œuvrons à faire revivre le patrimoine culturel commun et à promouvoir le dialogue entre les deux cultures", a-t-il fait remarquer.

La culture et les arts représentent un pont de communication que "nous nous efforçons de consolider en tant que garantie efficace en vue d'assurer la continuité des relations fraternelles", a ajouté le ministre.

## Le bateau-musée Art Explora, l'Odyssée culturelle qui brise les frontières

Naviguant sur les flots méditerranéens, le bateau-musée Art Explora a largué ses amarres dans le port de Tanger, aspirant à abolir les distances et les frontières sociales, transformant l'art en un langage commun, avec des scènes éphémères où des œuvres habituellement inaccessibles deviennent à portée de main.

Le bateau-musée d'Art Explora s'élève ainsi comme une ode à la démocratisation de la culture, qui écarte les frontières invisibles confinant souvent l'art à une élite, libérant la beauté pour qu'elle touche tous les cœurs.

De 2024 à 2026, ce bateau-musée, de 47m de long et 55m de haut, sillonnera les côtes de quinze pays, offrant un accès gratuit à l'art contemporain, à la photographie et à des mondes virtuels.

Inspiré par les réflexions de Pierre Bourdieu, il déconstruit l'idée que la culture est réservée à quelques-uns et rêve d'un espace où chacun, quel que soit son milieu, peut découvrir la beauté et l'émotion prodiguée par les

œuvres exposées.

Son originalité réside dans les ports, ces lieux souvent utilitaires, métamorphosés en villages culturels. Le catamaran, majestueux avec son message poétique "Here we dream of no more front tears" flottant au vent, devient symbole d'un dialogue interculturel, d'un appel à dépasser la conception des frontières par le pouvoir des arts.

Un des aspects les plus remarquables d'Art Explora est, sans doute, la tenue d'un festival à la programmation pluridisciplinaire, mêlant arts visuels, concerts, performances et installations en réalité virtuelle. Chaque escale devient une célébration de la diversité culturelle, abordant des thèmes variés tels que la migration, la mythologie méditerranéenne et la coexistence des peuples.

Le festival est également un lieu de rencontre et de partage. Des artistes locaux sont invités à contribuer à ce voyage culturel, apportant leur perspective et leur talent pour enrichir le

dialogue entre les différentes communautés méditerranéennes.

Parmi les nombreuses escales, Tanger s'est imposée comme une étape essentielle de l'itinéraire. "Tanger s'est naturellement imposée dans le parcours du festival, en raison de la richesse patrimoniale et culturelle du Maroc, et en particulier de la ville du Détroit", a indiqué Bruno Julliard, directeur de la Fondation Art Explora, dans une déclaration à la MAP.

Cette escale au Maroc représentait un choix évident, témoignant de la diversité et de la profondeur culturelle du pays. Tanger, située au carrefour de la Méditerranée et de l'Atlantique, fascine autant par son histoire que par ses légendes, a relevé M. Julliard.

"Tanger est une ville qui fait rêver, non seulement les Marocains, mais aussi les habitants du pourtour méditerranéen", a-t-il ajouté, insistant sur l'importance pour les organisateurs de capturer des images du festival et du catamaran dans ce lieu mythique. En

faisant escale à Tanger, Art Explora confirme la place incontournable de cette ville dans le patrimoine méditerranéen.

La programmation à Tanger sera riche et pluridisciplinaire, comme l'a précisé Laila Hida, l'une des commissaires du festival. Le thème central de cette escale sera le mythe, à la fois ancien et contemporain, et sa transformation à travers les âges, a-t-elle souligné.

Inspirée par Tanger, ville empreinte de récits historiques et légendaires, cette édition explorera comment la ville continue de se réinventer à travers ses propres mythes.

Le son bateau-musée, qui restera à quai jusqu'au 29 septembre, rejoindra par la suite la ville de Rabat, du 11 au 17 octobre, avant de prendre le large pour d'autres étapes méditerranéennes.

Par Mehdi Nouri (MAP)

**ATLAS INVIMEX  
RESIDENCE PRIMA OFFICE  
N° 105 APPT 16 ETG 3  
ANGLE 11 JANVIER ET  
MOSTAFA MAANI CASABLANCA**

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 18 Septembre 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'association unique dont les caractéristiques sont les suivants :  
Objet : la société a pour objet Marchand effectuant importation et exportation - Importation, exportation, achat, vente et distribution de véhicules automobiles - Achat, vente, distribution en gros et en détail des Fruits et Légumes au Maroc et à l'international.  
- Dénomination : « ATLAS INVIMEX » - Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N° 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI - Casablanca. Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 DHS réparties comme suite :  
- Monsieur GUERROUJ CHAOUKI : 100.000,00 DH - Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur GUERROUJ CHAOUKI en qualité de gérant unique pour une durée illimitée. Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. Il-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 934775 en date du 23/09/2024. RC N° 642183.  
Pour extrait et mention gérance.

**N° 6590/PA**

**« ABDELNAD » S.A.R.L (AU)  
Société à Responsabilité Limitée Associé Unique au Capital de 100 000,00 dhs  
Siège Social: 142 BD AL MASSIRA IERE ETAGE NADOR**

I- Aux termes de l'PV de l'A.G.E du 03/09/2024, il a été décidé :  
• EXTENSION ET SUPPRESSION D'ACTIVITE.  
L'associé unique décide :  
D'ajouter l'activité de :  
- IMPORTATION ET EXPORTATION.  
Sur l'ancien activité :  
- MARCHAND ET DISTRIBUTION DES PRODUITS ELECTROMENAGER.  
- MARCHAND ET DISTRIBUTION DES FOURNITURES ET MATERIEL ELECTRONIQUE.  
Et supprimer l'activité de :  
- IMPORTATION DE CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES.  
• TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL.  
L'associé unique décide de transférer le siège social de la société 142 BD AL MASSIRA IERE ETAGE NADOR à nouvelle adresse QUARTER OULAD LAHCEN NADOR.  
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 23/09/2024 N°8608  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
La Gérance

**N° 6591/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

**Université Hassan II de Casablanca  
La Présidence  
Appel d'offres ouvert national sur offres de prix**

N°321U/HC/2024  
Le 18/10/2024 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet :  
Acquisition de matériel scientifique pour le compte de l'Ecole Normale Supérieure sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million seize mille sept cent quatre-vingt-quatre, 1 016 784,00, DH TTC.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille, 20.000,00, DH.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

La documentation technique exigée par le règlement de la consultation doit être déposée, au service des marchés du maître d'ouvrage à l'adresse précitée, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres avant 16h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception, ou séance tenante, au président de la commission d'AO.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 09 du règlement de la consultation.

**N° 6592/PA**

**Caisse Nationale de Sécurité Sociale  
Direction Régionale de l'Orient**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ  
N° 08/2024**

(Séance publique)  
Le Mardi 08 Octobre 2024 à 10:00 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National Simplifié sur offre de prix n° 08/2024 concernant « Externalisation de la prestation des chauffeurs de l'Orient, en lot unique.

- Lot unique : l'externalisation de la prestation des chauffeurs de la Direction Régionale de l'Orient.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à :  
- Lot unique : 10 400,00 Dhs (Dix mille quatre cent dirhams)  
L'estimation des coûts est arrêtée à :  
- Lot unique : 524 623,10 Dhs (Cinq cent vingt quatre mille six cent vingt trois dirham et dix centimes TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les documentations techniques exigées par le règlement de consultation dans l'article N°10 doivent être déposés dans le Bureau des Moyens Généraux / Division Ressources de la Direction Régionale de la CNSS Orient, sis à : Angle Boulevard Echouhada, Oujda, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis et ce avant le lundi 07 Octobre 2024 à 15.00.

**N° 6593/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAHLA CAIDAT BENI OUARAINE EL GHARIBA  
COMMUNE MATMATA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2024 (SEANCE PUBLIQUE)**

Le : 21 Octobre 2024 à dix heures du matin, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Matmata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix (séance publique) n°01/2024 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ET REVETEMENT DES TROTTOIRS POUR LA RUE PRINCIPALE A MATMATA CENTRE.

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois millions trois cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-quatre dirhams. (3 314 784,00 DHS)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante-six mille deux cents DIRHAMS (66 200,00 DHS).

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 6594/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION  
- REGION DE FES-MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX NATIONAL**

LE 08/10/2024, IL SERA PROCÉDE A LA DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION DE FES-MEKNES, (AVENUE TARIK IBN ZIYAD AIN KADOUS -FES) A L'OU-

VERTURE DES PLS RELATIFS AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVIT :

\* APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX NATIONAL N° 11 / EXP / 2024 / DPMY.

OBJET : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOUB EN LOT UNIQUE. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 129 786,00 CENT VINGT NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT SIX

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE 2 000,00 (DEUX MILLE) HEURE D'OUVERTURE : 10H.

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX NATIONAL N° 12 / EXP / 2024 / DPMY.

OBJET : ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOUB EN LOT UNIQUE. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 75 804,00 SOIXANTE QUINZE MILLE HUIT CENT QUATRE

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE 1 000,00 (MILLE) HEURE D'OUVERTURE : 10H 30 MN.

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE 1 000,00 MILLE. HEURE D'OUVERTURE : 10H 30 MN.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation. Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

**N° 6595/PA**



**Société de développement « CASABLANCA BAÏA S.A »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

| N° d'appel d'offres | Objet De l'appel d'offres  | Date et heure d'ouverture des plis | Cautionnement provisoire En dirhams |
|---------------------|--|------------------------------------|-------------------------------------|
| N°AQ/08/24/2024     | PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL INTERIMAIRE POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE CASABLANCA BAÏA | Le 05/10/2024 à 11 heures          | 70 000,00DH                         |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.  
Les soumissionnaires peuvent :  
- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;  
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;  
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

**Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A**  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

**Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.**

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
[casabaia@casabaia.ma](mailto:casabaia@casabaia.ma)



**N° Vert** 0800 004 545

Case Baïa Case Baïa Case Baïa

**N° 112/PC**

Source Annonces au capital de 41 000 000 DH - CNSS n° 7823874 - RC 198501 - Rappels 3417 1687  
14 Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - +212 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TIN-  
GHIR  
COMMUNE D'ALNIF  
Avis d'appel d'offres  
ouvert Sur offres de prix  
n° 16/CA/2024 à 10h  
Le 21 Octobre 2024 à 10h il  
sera procédé, dans la salle  
des réunions de la com-  
mune d'Alnif, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert N°  
16/CA/2024 relatif à l'ob-  
jet suivant : travaux de  
construction des réservoirs  
d'eau et fourniture et pose  
des conduites aux divers  
Douars de la Commune  
d'Alnif province Tinghir.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à 15.000,00 Dhs  
(quinze mille dirhams)  
L'estimation des coûts des

prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme d'un million  
deux cent onze mille cent  
quatre-vingt-seize dirhams  
(1 211 196,00 Dhs) toutes  
taxes comprises.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30, 32 et 34 du décret  
n° 2-12-349 relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voies électroniques dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du règle-  
ment de consultation.  
N° 6556/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,

DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION ET DE  
FORMATION  
DE LA REGION  
DE CASABLANCA -  
SETTAT  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ  
N° 05/E/2024  
(Séance publique)  
Le Lundi 07 octobre 2024 à  
10.00h il sera procédé au  
sein de la Salle de Réunion  
de la direction provinciale  
de Mohammedia à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert  
simplifié n° 05/E/2024  
relatif à la restauration et ré-  
ception collective du  
personnel et des invités  
participants à la formation  
continue ou tout évène-  
ment organisé par la direc-  
tion provinciale de  
Mohammedia, relevant de

l'Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région Casa-  
blanca - Settat.  
Le retrait du dossier d'appel  
d'offres s'effectue par  
voies électroniques via le  
Portail Marocain des Mar-  
chés Publics accessible à  
l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à : (11 960,00  
DHS) Onze Mille Neuf  
Cent Soixante Dirhams.  
L'estimation des coûts des  
prestations en Dirhams  
TTC est fixée comme suit :

• Min : Cinq Cent Soixante  
Dix Neuf Mille Sept Cent  
Dirhams (579 700,00 DHS).  
• Max : Neuf Cent Quatre  
Vingt Seize Mille Six Cent  
Dirhams (996 600,00 DHS);  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30, 32 et 135 du décret  
no 2-22-431 du 15 chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics et à  
l'arrêté du ministre délé-  
gué auprès de la ministre  
de l'économie et des fi-

nances, chargé du budget  
n° 1692-23 du 4 hija 1444  
(23 juin 2023) relatif à la  
dématisation des procé-  
dures, des documents et  
des pièces relatives aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voies électroniques sur le  
portail des marchés pu-  
blics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du Règle-  
ment de Consultation.  
N° 6557/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
.....  
PROVINCE DE MIDEL  
CERCLE DE RICH  
CAIDAT DE GOURRAMA  
.....  
COMMUNE DE GOURRAMA

**AVIS DE CONCOURS  
DE CAPACITE PROFESSIONNELLE**

Le président du conseil communal de Gourrama , annonce qu'un concours de  
capacité professionnelle au titre d'année 2024 pour accès aux grades :

- D'adjoint Administratif grade principal échelle 09 : 1 poste .

est ouvert aux Fonctionnaires ayant accomplis les conditions nécessaires ce  
concours aura lieu le : 18 octobre 2024 à partir de 08h 30 mn au siège de la  
commune .

Les dossiers de candidature seront déposés au bureau des ressources  
humaines de la commune au plus tard le : 17 octobre 2024 .

N° 6552/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
Direction Régionale Rabat -Salé-Kénitra

**AVIS RECTIFICATIF  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL sur Offre de Prix N°22/2024**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert national sur offres  
des prix n° 22/2024, publié au journal de Libération le 11 septembre 2024 sous le n° 10311,  
relatif à : Accompagnement à la mise en conformité aux exigences de la norme NM ISO/IEC  
17025 version 2017 pour l'accréditation des sections du Laboratoire Régional de la Santé  
Publique-santé environnement de Kénitra Relevant de la Direction Régionale de la Santé et de  
la Protection Sociale de Rabat Salé Kénitra En lot unique, a été Rectifié Comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme  
suit (Dhs TTC) : 696 000,00 Dirhams TTC (Six Cent Quatre-Vingt-Seize Mille Dirhams  
TTC) au lieu de 690 000,00 Dirhams TTC (Six Cent Mille Dirhams TTC).

- La documentation technique N'est pas exigé.

Le Reste Sans Changement N° 6555/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech-safi  
Province Rhazma  
Secrétaire général  
DPL/SBM

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT LES APPELS D'OFFRES  
N° : 18/2024/BG**

Il est porté à la connaissance du public que :  
La date d'ouverture des plis pour les appels d'offres n° : 18/2024/BG a été modifié comme  
suit :

| N° d'appel d'offre | Date d'ouverture   |
|--------------------|--------------------|
| 18-2024-BG         | 10/10/2024 à 11H00 |
| AU LIEU DU :       |                    |
| 18-2024-BG         | 04/10/2024 à 11H00 |

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage  
est fixée à la somme de : **Huit cent Cinquante Deux mille Cinq Cent Cinquante  
Huit dirhams 40 cts (852 558,40 DHS)**

Le reste sans changement.  
Le dossier de la consultation peut être retiré au service budget et marché, Il peut également  
être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). N° 6554/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFLA  
CERCLE DES AHMAR  
CAIDAT DE JDOUR  
COMMUNE TERRITORIAL JDOUR

**AVIS D'EXAMEN DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

La commune territoriale jdur organisera au siège de la commune les examens de  
pour occuper les postes suivants 2024compétence professionnelle au titre de l'année

| Examens  | Date d'examens | Nombre de postes | Condition de participation   | Le dernier délai du dépôt des dossiers |
|--|----------------|------------------|--|--|
| Examen de compétence professionnelle pour occuper poste: <b>technicien</b> 1er grade échelle 11                    | 08/12/2024     | 01               | Destiné aux <b>technicien</b> 2eme grade échelle 10 ayant exécuté 6 ans de travail dans ce grade au 31/12/2024       | 02/12/2024                             |
| Examen de compétence professionnelle pour occuper poste: <b>Adjoint technique</b> 1 <sup>er</sup> grade échelle 08 | 08/12/2024     | 01               | Destiné aux <b>Adjoint technique</b> 2eme grade échelle 6 ayant exécuté 6 ans de travail dans ce grade au 31/12/2024 | 02/12/2024                             |

Les demandes doivent s'adresser à Mr le président de C T jdur service du personnel

N° 6553/PA

École Normale Supérieure  
Université Hassan II de  
Casablanca

Appel d'offres ouvert  
national sur offres de prix  
N°03/ENSC/2024

Le 18/10/2024 à 12h00, il  
sera procédé dans les bu-  
reaux de la Présidence de  
l'Université Hassan II de  
Casablanca, sis 19, rue  
Tarik Ibnou Ziad - Casa-  
blanca, à l'ouverture des  
plus relatifs à Appel d'of-  
fres ouvert national sur of-  
fres de prix ayant pour  
objet : Achat de mobilier de  
bureau et d'enseignement,  
en deux lots :

Lot n°1 : Achat de mobilier  
de bureau

Lot n°2 : Achat de mobilier  
d'enseignement  
sise Bd Abdellah Ibrahim,  
Hay Hassani (Ex Km 9,  
route El Jadida près du  
rond-point Azbane) Casa-  
blanca

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse:  
www.marchespublics.gov.  
ma.

• L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée comme suit :

- Lot n°1, Achat de mobi-  
lier de bureau : Quatre cent  
quatre-vingt-dix mille cinq  
cent quatre-vingt-quatre,  
490 584,00 DH TTC.

- Lot n°2, Achat de mobi-  
lier d'enseignement : Trois  
cent quarante-neuf mille quatre  
cent quarante, 349  
440,00 DH TTC.

• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de :

- Lot n°1, Achat de mobi-  
lier de bureau : Six mille  
Dirhams, 6 000,00 DH.

- Lot n°2, Achat de mobi-  
lier d'enseignement : Six mille  
Dirhams, 6 000,00 DH.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-

vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

La documentation tech-  
nique exigée par le règle-  
ment de la consultation  
doit être déposée, au ser-  
vice des Finances de  
l'École Normale Supé-  
rieure à l'adresse précitée,  
au plus tard le jour ouvrable  
précédant la date fixée  
pour la séance d'ouverture  
des plis dans l'avis d'appel  
d'offres avant 16h00 contre  
déclaration du maître d'ou-  
vrage d'un accusé de récep-  
tion, ou séance tenante,  
au président de la commis-  
ion d'AO.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article  
09 du règlement de la  
consultation.

N° 6560/PA

École Normale Supérieure  
Université Hassan II  
de Casablanca

Appel d'offres ouvert  
national sur offres de prix  
N°04/ENSC/2024

Le 18/10/2024 à 10h00, il  
sera procédé dans les bu-  
reaux de la Présidence de  
l'Université Hassan II de  
Casablanca, sis 19, rue  
Tarik Ibnou Ziad - Casa-  
blanca, à l'ouverture des  
plus relatifs à Appel d'of-  
fres ouvert national sur of-  
fres de prix ayant pour  
objet : Achat de matériel  
informatique au profit de  
l'École Normale Supé-  
rieure en lot unique sise  
Bd Abdellah Ibrahim, Hay  
Hassani (Ex Km 9, route El  
Jadida près du rond-point  
Azbane) Casablanca

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse:  
www.marchespublics.gov.  
ma.

• L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de : Cinq  
cent cinquante-sept mille  
trois cent quarante, 557  
340,00 DH TTC.

• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Dix mille Dirhams, 10  
000,00 DH

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

La documentation tech-  
nique exigée par le règle-  
ment de la consultation  
doit être déposée, au ser-  
vice des Finances de  
l'École Normale Supé-  
rieure à l'adresse précitée,  
au plus tard le jour ouvrable  
précédant la date fixée  
pour la séance d'ouverture  
des plis dans l'avis d'appel  
d'offres avant 16h00 contre  
déclaration du maître d'ou-  
vrage d'un accusé de récep-  
tion, ou séance tenante,  
au président de la commis-  
ion d'AO.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article  
09 du règlement de la  
consultation.

N° 6561/PA

ECOLE NORMALE  
SUPÉRIEURE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
TECHNIQUE  
DE MOHAMMEDIA  
UNIVERSITÉ HASSAN II

DE CASABLANCA  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national simplifié  
N° 03P/ENSET/2024  
(Séance publique)

Le 08/10/2024 à 11h00, il  
sera procédé dans la salle  
de réunions du siège de la  
Présidence de l'Université  
Hassan II (site Casablanca,  
sis à 19, rue Tarik Ibnou  
Ziad, BP. 9167, Mers Sul-  
tan, Casablanca) l'ou-  
verture des plus relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sim-  
plifié national sur offre de  
prix relatif à : la Prestations  
de restauration relatives  
aux Congrès, Colloques,  
Séminaires, Evénements et  
Activités organisés par  
l'École Normale Supé-  
rieure de l'Enseignement  
Technique Mohammedia,  
en lot unique.

• Le dossier d'appel d'of-  
fres doit être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics accessible à  
l'adresse : www.marches-  
publics.gov.ma

• L'estimation des coûts  
des prestations est fixée à :

• Estimation prix MINI-  
MUM : 170 786,00 Dhs  
TTC (Cent Soixante Dix  
Mille Sept Cent Quatre  
Vingt Six Dirhams toutes  
taxes comprises)

• Estimation prix MAXI-  
MUM : 395 230,00 Dhs  
TTC (Trois Cent Quatre-  
Vingt-Sept Mille Deux  
Cent Trente dirhams toutes  
taxes comprises)

• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à :

• 6 000,00 DHS TTC (Six  
mille dirhams TTC)

• Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents

doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret n° 2-22-431 du 15  
chaabane 1444 (8 mars  
2023)

• Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

• Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article 6  
du règlement de la consul-  
tation relatif au présent  
appel d'offres.

N° 6562/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche  
Scientifique et  
de l'Innovation  
Université Hassan II  
de Casablanca  
La Présidence  
Avis d'appel d'offre  
ouvert national simplifié  
sur offres de prix N°  
38UH2C/2024  
(Séance publique)

Le 08/10/2024 à 10:00, il  
sera procédé dans la salle  
de réunions du siège de la  
Présidence de l'Université  
Hassan II (site Casablanca,  
sis à 19, rue Tarik Ibnou  
Ziad, BP. 9167, Mers Sul-  
tan, Casablanca) à l'ou-  
verture des plus relatifs à  
l'appel d'offre ouvert na-  
tional simplifié sur offres  
de prix relatif à : l'ACQUI-  
SITION DE MATERIEL  
INFORMATIQUE AU  
PROFIT DE L'ECOLE  
NORMALE SUPERIEURE  
DE L'ENSEIGNEMENT

TECHNIQUE (EN LOT  
UNIQUE) :

• Le dossier d'appel d'of-  
fres doit être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics accessible à  
l'adresse : www.marches-  
publics.gov.ma.

• L'estimation des coûts  
des prestations est fixée  
comme suit :

• Lot unique : 909 840,00  
DH TTC (Neuf Cent Neuf  
Mille Huit Cent Quarante  
Dirhams TTC).

• Le cautionnement provi-  
soire est fixé comme suit :  
• 13 600,00 DHS TTC  
(Treize Mille Six Cents Di-  
rhams TTC).

• Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret n° 2-22-431 du 15  
chaabane 1444 (8 mars  
2023)

• Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

• Les prospectus, notices  
ou autres documents tech-  
niques exigés par le dos-  
sier d'appel d'offres  
doivent être présentés  
conformément à l'article  
n°11 du règlement de  
consultation.

• Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article 6  
du règlement de la consul-  
tation relatif au présent  
appel d'offres.

N° 6563/PA



APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°02/ENSC/2024

Le 23/10/2024 à 10h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix, N°02/ENSC/2024 ayant pour objet :

Taux de couverture métal-texile de la place devant le siège du service des affaires étudiantes, en lot unique, à l'École Normale Supérieure sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**Trois cent cinquante-deux mille trois cent vingt dirhams toutes taxes comprises, 352 320,00 DH TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six mille Dirhams, 6.000,00 DH.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est exigé pour le présent appel d'offres les secteurs, la classe minimale et les qualifications suivantes :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|---------|--------|------------------------|
| L       | 4      | L5                     |

Il est prévu une réunion ou une visite des lieux le 16/10/2024 à 11h00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

N° 6559/PA

المملكة المغربية  
وزارة التعلّم  
والتربية  
والتعليم العالي  
والتدريب  
والتقنيّة  
والتعليم المهنيّ  
والتعليم التقنيّ  
والتعليم الفنيّ

إعلان  
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية  
للكتلة مولفّي جماعة ائسندا برسم سنة 2024 .

يعلن السيد رئيس جماعة ائسندا أنه لقرّر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 بفر جماعة ائسندا .  
لترجع الرجة المعلنّة في الجدول ائسندا .

| الإطار الأصلي              | إطار الترقية              | تاريخ إجراء الامتحان | لجر أجل إيداع الترشيحات |
|----------------------------|---------------------------|----------------------|-------------------------|
| مساعد لقي من الرجة التالية | مساعد لقي من الرجة الأولى | 2024/10/26           | 2024/10/17              |

وكد حدد عدد المناصب المتباري بشأها في حدود 14% من عدد الموظفين المتوفّرين للترشيح للتعلّم .  
تفتح هذه المباريات في وجه الموظفين المتسجلين لجماعة ائسندا والمتوفّرين على 8 سنوات على الأقل من  
الخدمة التعلّمية بملفّة الأساسية المعلنّة في الجدول ائسندا في تاريخ أول ائسندا من ائسندا الامتحان المهنيّ .  
يجب أن تملّ طلبات الترشيح في مقر جماعة ائسندا ، مكتب الموارد البشرية، قبل التاريخ المعلن في الجدول ائسندا .  
وهو لجر أجل لتقوئها .

N° 6558/PA

-HERMITAGE ICE - SARL  
AU CAPITAL DE CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : 26 BOULEVARD ECHOUHADA Oujda.  
CLOTUE DE LIQUIDATION

Au terme du PV de l'AGE en date du 30/06/2024, de la société «HERMITAGE ICE» SARL, il a été décidé ce qui suit :

- La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 20/09/2024 sous le N° 5933.

N° 6565/PA

"TRANSFERT INTERNATIONAL" SARL/AU  
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : N°17 Bd ZERKTOUNI - Oujda  
CLOTUE DE LIQUIDATION

Au terme de la décision de l'associé unique en date du 30/06/2024, de la société «TRANSFERT INTERNATIONAL» SARL/AU, il a été décidé ce qui suit :

- La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 20/09/2024 sous le N° 5934.

N° 6566/PA

-GUERCIF SEAFOOD PROCESSING- SARL  
AU CAPITAL DE CENT (100.000,00) DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : 15, RUE JAMAL EDDINE AF-GHANI  
1er ETAGE APPT N°3 Oujda  
GERANCE

Au terme du PV de l'AGE en date du 31/07/2024, de la société «-GUERCIF SEAFOOD PROCESSING- SARL, il a été décidé ce qui suit :

La démission du gérant Mr EL MAHI Badr et nomination Mr GHANDI Mohamed Ali en qualité de gérant unique de la Société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 20/09/2024 sous le N° 5928.

N° 6567/PA

"STE MOLAR TRAVAUX" Sarl  
RUE 21 N°30 HAY EL MOHAMMADI EL AJOUN  
RC : 19911  
LA DISSOLUTION ANTICIPÉE

1/- Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 18-10-2022, la décision de l'associé de «STE MOLAR TRAVAUX» au capital de 100.000,00 DH et dont le siège social est établi à RUE 21 N°30 HAY EL MOHAMMADI EL AJOUN, ont notamment décidé :

La dissolution anticipée de ladite société « STE MOLAR TRAVAUX » et la nomination de Monsieur AYADI MOHAMMED en qualité de liquidateur.

L'associé décide la désignation du Rue 21 N° 30 HAY EL MOHAMMADI EL AJOUN comme siège de liquidation

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce d'Oujda, sous le numéro 2457 en date du 10 Septembre 2018.

N° 6568/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 26-07-2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques sont les suivantes :

ASSOCIE COGERANT : HANTARA MOHAMMED  
- GHOUZAL TAYEB  
DENOMINATION : Ste « TRANSPORT HANTARA » SARL  
OBJET : La société a pour objet :

- Transport de Marchandises pour Le compte d'autrui  
- Transport de Marchandises National et International

SIÈGE SOCIALE: N°68 LOTISSEMENT MOULAY ALI CHIRIF Taourirt  
DURÉE : 99 Années à dater du jour de la Constitution.

ANNEE SOCIALE : Commence du 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

CAPITAL SOCIALE : 100 000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire en totalité

Mr : HANTARA MOHAMMED 500 Parts  
Mr : GHOUZAL TAYEB 500 Parts

COGERANT : Mr HANTARA MOHAMMED, Mr GHOUZAL TAYEB

II-Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Taourirt sous le numéro : 2021 en date du 09 Septembre 2024

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LE GERANT  
N° 6569/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/09/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " LOVERE LILISKANE " S.A.R.L  
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

Associés :  
- Mr. YOUNES TAOUIZI, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

- Mr. TARIK EL HARCHI, apporteur en numéraire 50

000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet :  
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. YOUNES TAOUIZI ET Mr. TARIK EL HARCHI.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 934593 RC N° 641753.

N° 6570/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/08/2024, il a été établi les Statuts d'une société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " DYAR ASTI " S.A.R.L.AU  
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca

Associés Unique :  
- Mr. MOHAMED NAFL, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet :  
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. MOHAMMED NAFL

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 934592 RC N°641755.

N° 6571/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/08/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " KOUKY SAKANE " S.A.R.L.AU  
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique :  
- Mr. ABDERRAHMANE KOUKY, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet :  
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. ABDERRAHMANE KOUKY

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 934579 RC N°641949.

N° 6572/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/08/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " BENTALBA LILISKANE " S.A.R.L.

Siège Social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Les associés :  
- Mr. ABDELKRIM BENTALBA, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

- Mr. BOUCHAIB BENTALBA, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet :  
- PROMOTION IMMOBILIER;  
- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION;  
- TRANSPORT DE MARCHANDISES.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. ABDELKRIM BENTALBA ET Mr. BOUCHAIB BENTALBA

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au

Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 934580 RC N°641951.

N° 6573/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi

Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna Service des Affaires Administratives et Financières

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié

Sur offres des prix N° 33/KS/2024

Le 08/10/2024 à 10 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 33/KS/2024, pour : L'acquisition du matériel de bureau pour le centre de la 2ème chance de l'E.N.E, relevant de la direction provinciale à El Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (39 600,00 DH) Trente-neuf mille six cent dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (900,00 DH) Neuf cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6574/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi

Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna Service des Affaires Administratives et Financières

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié

Sur offres des prix N° 36/KS/2024

Le 08/10/2024 à 10 H 30 mn, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 36/KS/2024, pour : L'acquisition du matériel d'informatique pour le centre de la 2ème chance de l'E.N.E, relevant de la direction provinciale à El Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (39 600,00 DH) Trente-neuf mille six cent dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (900,00 DH) Neuf cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6575/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Casablanca-Settat  
Province de Settat  
Pachaïk de Ben Ahmed  
Commune de Ben Ahmed

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La Commune de Ben Ahmed organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 à la dite Commune suivant tableau suivant :

| Grade d'avancement                       | Conditions de participation   | Nombre de poste  | Date des examens écrits | Date des examens oral | Date limite de dépôt des demandes |
|--|---|--|-------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| Éducateur 2 <sup>ème</sup> grade         | Avoir six années d'ancienneté dans le grade actuel à la date des examens écrits | 1/3 <sup>ème</sup> du nombre des candidats remplissant les conditions de participation | 26/10/2024              | 02/11/2024            | 24/10/2024                        |
| Technicien 1 <sup>ère</sup> grade        |   |  | 26/10/2024              | 02/11/2024            | 24/10/2024                        |
| Technicien 2 <sup>ème</sup> grade        |   |  | 30/10/2024              | 10/11/2024            | 27/10/2024                        |
| Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> grade |   |  | 26/10/2024              | 04/11/2024            | 25/10/2024                        |

Les demandes doivent parvenir au bureau d'ordre de la Commune de Ben Ahmed.

N° 6564/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direc-  
tion Provinciale De L'aca-  
démie Régionale De  
L'éducation Et De La Forma-  
tion Souss Massa A Tarou-  
dant, Route Marrakech  
Lambayta BP 04 Taroudant à  
L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante:

N° CONSULTATION :  
01/2024/CAS

OBJET DE LA CONSUL-  
TATION : ETUDES ARCHITECTURALES, SUIVI  
ET COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
(6) TERRAINS DE SPORT  
DE PROXIMITÉ DANS  
LES COMMUNES SUI-  
VANTES : MACHRAA AL  
AIN, SIDI AHMED OMER,  
ASSADSS, AL KHNAFIF,  
LAMHADI, AHL RMEI  
RELEVANT DE LA DIR-  
ECTION PROVINCIALE  
DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 7 500 000,00  
MAD (Sept millions cinq  
cent mille dirhams).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
21/10/2024 A 09H00

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6576/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direc-  
tion Provinciale De L'aca-  
démie Régionale De  
L'éducation Et De La Forma-  
tion Souss Massa A Tarou-  
dant, Route Marrakech  
Lambayta BP 04 Taroudant à  
L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante:

N° CONSULTATION :  
02/2024/CAS

OBJET DE LA CONSUL-  
TATION : ETUDES ARCHITECTURALES, SUIVI  
ET COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
(6) TERRAINS DE SPORT  
DE PROXIMITÉ DANS  
LES COMMUNES SUI-  
VANTES : ZAGMOUZEN,  
TIZGZAOUINE, ASSAKL  
ASSAÏSS, SIDI HESSAÏNE,  
AZRAR, RELEVANT DE  
LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 7 500 000,00  
MAD (Sept millions cinq  
cent mille dirhams).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
21/10/2024 A 11H00

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6577/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direc-  
tion Provinciale De L'aca-  
démie Régionale De  
L'éducation Et De La Forma-  
tion Souss Massa A Tarou-  
dant, Route Marrakech  
Lambayta BP 04 Taroudant à  
L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante:

N° CONSULTATION :  
03/2024/CAS

OBJET DE LA CONSUL-  
TATION : ETUDES ARCHITECTURALES, SUIVI  
ET COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
(6) TERRAINS DE SPORT  
DE PROXIMITÉ DANS  
LES COMMUNES SUI-  
VANTES : TOUBKAL,  
IGUEDI, AHL TIFNOUÏE,  
ASKAOUNE, TAOYALTE,  
HOUIZIOU, RELEVANT  
DE LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 7 500 000,00  
MAD (Sept millions cinq  
cent mille dirhams).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
21/10/2024 A 13H00

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6578/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direc-  
tion Provinciale De L'aca-  
démie Régionale De  
L'éducation Et De La Forma-  
tion Souss Massa A Tarou-  
dant, Route Marrakech  
Lambayta BP 04 Taroudant à  
L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante:

N° CONSULTATION :  
04/2024/CAS

OBJET DE LA CONSUL-  
TATION : ETUDES ARCHITECTURALES, SUIVI  
ET COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
(6) TERRAINS DE SPORT  
DE PROXIMITÉ DANS  
LES COMMUNES SUI-  
VANTES : IGHERRA,  
ADAR, SIDI BOUAAL,  
AIT ABDELLAH, AZA-  
GHAR NIRS, TIDSSI NI-  
DALEN, RELEVANT DE  
LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 7 500 000,00  
MAD (Sept millions cinq  
cent mille dirhams).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
22/10/2024 A 09H00

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6579/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direc-  
tion Provinciale De L'aca-  
démie Régionale De  
L'éducation Et De La Forma-  
tion Souss Massa A Tarou-  
dant, Route Marrakech  
Lambayta BP 04 Taroudant à  
L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante:

N° CONSULTATION :  
05/2024/CAS

OBJET DE LA CONSUL-  
TATION : ETUDES ARCHITECTURALES, SUIVI  
ET COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
(6) TERRAINS DE SPORT  
DE PROXIMITÉ DANS  
LES COMMUNES SUI-  
VANTES : TINDINE,  
IMAOUN, AMALOU, IMI  
NTAYART, TABIA, ARA-  
ZANE, RELEVANT DE LA  
DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 7 500 000,00  
MAD (Sept millions cinq  
cent mille dirhams).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
22/10/2024 A 11H00

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6580/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direc-  
tion Provinciale De L'aca-  
démie Régionale De  
L'éducation Et De La Forma-  
tion Souss Massa A Tarou-  
dant, Route Marrakech  
Lambayta BP 04 Taroudant à  
L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante:

N° CONSULTATION :  
06/2024/CAS

OBJET DE LA CONSUL-  
TATION : ETUDES ARCHITECTURALES, SUIVI  
ET COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE SIX  
(6) TERRAINS DE SPORT  
DE PROXIMITÉ DANS  
LES COMMUNES SUI-  
VANTES : IDA OUGOU-  
MAD, AL FAÏD,  
TISSRASSE, TIZI N'TAST,  
SIDI OUAZIZ, OUA-  
NAÏNE, RELEVANT DE  
LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 7 500 000,00  
MAD (Sept millions cinq  
cent mille dirhams).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
22/10/2024 A 13H00

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6581/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De L'éducation  
Et De La Formation  
Souss Massa A Taroudant,  
Route Marrakech  
Lamhayta BP 04 Taroudant  
à l'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante :

N° CONSULTATION :  
07/2024/CAS  
OBJET DE LA CONSULTA-  
TION : ETUDES ARCHITECTU-  
RALES, SUIVI ET  
COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE  
CINQ (5) TERRAINS DE  
SPORT DE PROXIMITE  
DANS LES COMMUNES  
SUIVANTES : EDDIR, AR-  
GANA, BIGOUDINE,  
ISSEN, SIDI MOUSSA  
HAMRI, RELEVANT DE  
LA DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 6 250 000,00  
MAD (six millions deux  
cent cinquante mille di-  
rham).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
23/10/2024 A 09H00  
Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et de  
la Formation Souss Massa à  
TAROUDANT, il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics accessible à  
l'adresse : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 103,  
104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cou-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6582/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région  
Souss-Massa  
Direction Provinciale de  
Taroudant  
AVIS DE CONSULTA-  
TION ARCHITECTU-  
RALE OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De L'éducation  
Et De La Formation  
Souss Massa A Taroudant,  
Route Marrakech  
Lamhayta BP 04 Taroudant  
à l'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
suivante :

N° CONSULTATION :  
08/2024/CAS  
OBJET DE LA CONSULTA-  
TION : ETUDES ARCHITECTU-  
RALES, SUIVI ET  
COORDINATION DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE  
SEPT (7) TERRAINS DE  
SPORT DE PROXIMITE  
DANS LES COMMUNES  
SUIVANTES : OULED  
AISSA, AL MHARA, TIN-  
ZERTE, IDA OUGAILAL,  
SIDI ABDELLAH OSAID,  
TIGOUGA, IGOUAR  
LAMNABHA, RELEVANT  
DE LA DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'AREF SOUSS  
MASSA A TAROUDANT.  
BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 8 750 000,00  
MAD (huit millions sept  
cent cinquante mille di-  
rham).

DATE ET HEURE D'OU-  
VERTURE DES PLS :  
23/10/2024 A 11 H 00  
Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction Pro-  
vinciale de l'Académie Ré-  
gionale de l'Éducation et de  
la Formation Souss Massa à  
TAROUDANT, il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics accessible à  
l'adresse : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des architectes doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 103,  
104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le bu-  
reau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Souss  
Massa à TAROUDANT ;
- Soit les envoyer par cou-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit transmettre leurs do-  
ssiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;
- Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'ARTICLE N° 06 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 6583/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT ET DE  
LA LOGISTIQUE  
D'AL HAOUZ  
Avis d'appel d'offres ou-  
vert national n°  
52/2024/HZ

Le 24/10/2024 à 10 h 00  
mn, il sera procédé en  
séance publique dans le bu-  
reau de Mr le Directeur  
Provincial de l'Équipement  
du Transport et de la Logis-  
tique d'Al Haouz à Tahana-  
naout à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert national, sur offres des  
prix pour :

Etude de renforcement et  
amélioration du tracé de la  
RP2030 entre PK44+000 et  
PK60+500 - Province d'Al  
Haouz  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics <http://www.marches-publics.gov.ma>  
Le cautionnement provi-  
soire dématérialisé est fixé  
à la somme de : Six Mille  
Dirhams (6 000,00) Di-  
rhams.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Quatre cent  
dix-sept mille neuf cents di-  
rhams 0 centime TTC (417  
900,00 Dh).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plis électroni-  
quement via le portail des  
marchés publics  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.

N° 6584/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT ET DE  
LA LOGISTIQUE  
D'AL HAOUZ  
Avis d'appel d'offres ou-  
vert national n°  
54/2024/HZ

Le 22/10/2024 à 10 h 00  
mn, il sera procédé en  
séance publique dans le bu-  
reau de Mr le Directeur  
Provincial de l'Équipement  
du Transport et de la Logis-  
tique d'Al Haouz à Tahana-  
naout à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert national, sur offres des  
prix pour :

Etude de reconstruction des  
ouvrages d'art aux  
PK65+100 et PK65+200 de  
la RR209 - Province d'Al  
Haouz

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics <http://www.marches-publics.gov.ma>  
Le cautionnement provi-  
soire dématérialisé est fixé  
à la somme de : Trois Mille  
Cinq Cents Dirhams (3  
500,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Deux cent qua-  
rante mille dirhams 0 cen-  
time TTC (240 000,00 Dh).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plis électroni-  
quement via le portail des  
marchés publics  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.

N° 6585/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT ET DE  
LA LOGISTIQUE  
D'AL HAOUZ  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national n°  
55/2024/HZ

Le 22/10/2024 à 10 h 00  
mn, il sera procédé en  
séance publique dans le bu-  
reau de Mr le Directeur  
Provincial de l'Équipement  
du Transport et de la Logis-  
tique d'Al Haouz à Tahana-  
naout à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert national, sur offres des  
prix pour :

Etude de reconstruction des  
ouvrages d'art aux  
PK21+200, PK21+300 et  
PK25+300 de la RP2009 -  
Province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le cautionnement provi-  
soire dématérialisé est fixé  
à la somme de : Six Mille  
Dirhams (6 000,00) Di-  
rhams.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Trois cent  
soixante mille dirhams 0  
centime TTC (360 000,00  
Dh).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plis électroni-  
quement via le portail des  
marchés publics ([www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)).

N° 6586/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE  
D'AL HAOUZ  
Avis d'appel d'offres ou-  
vert Simplifié n°  
56/2024/HZ

Le 17/10/2024 à 10h00mn,  
il sera procédé en séance

publique dans le bureau de  
Mr le Directeur Provincial  
de l'Équipement du Trans-  
port et de la Logistique  
d'Al Haouz à Tahanaout  
à l'ouverture des plis relati-  
fs à l'appel d'offres ouvert  
Simplifié, sur offres des  
prix pour :

Plan de campagne 2024 -  
Fourniture d'habillement  
pour les agents chargés de  
l'entretien du réseau routier  
de la Direction Provinciale  
de l'Équipement, Transport  
et de la Logistique d'AL  
HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le cautionnement provi-  
soire dématérialisé est fixé  
à la somme de : Mille Cinq  
Cent Dirhams (1 500,00)  
Dirhams.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Quatre-  
vingt-dix-sept mille cent  
vingt-huit dirhams 0 cen-  
time TTC. (97 128,00 Dhs )  
TTC

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plis électroni-  
quement via le portail des  
marchés publics  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.

N° 6587/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El  
Kelaas des Sraghna  
Service des Affaires Admi-  
nistratives et Financières  
Avis d'appel d'offres ou-  
vert simplifié  
Sur offres des prix N°  
37/KS/2024

Le 10/10/2024 à 10 heures,  
il sera procédé, au bureau  
du chef de service des af-  
faires administratives et fi-  
nancière à la direction  
provinciale, sise à Boule-  
vard Youssef Ibn Tachafine,  
El Kelaas des Sraghna à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sim-  
plifié sur offres des prix N°  
37/KS/2024, pour : Etudes  
techniques et suivi des tra-  
vaux de construction des  
blocs sanitaires aux lycées  
qualifiant relevant de la di-  
rection provinciale d'El  
Kelaas des Sraghna, en lot  
unique.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

L'estimation des coûts  
des prestations établit par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de : (12  
000,00 DH) Douze mille di-  
rhams.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: (300,00 DH) Trois cent di-  
rhams.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n° 2.22.431  
du 15 chaabane1444 (8  
mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 6588/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaas des Sraghna  
Service des Affaires Admi-  
nistratives et Financières  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié  
Sur offres des prix N°  
38/KS/2024

Le 10/10/2024 à 10 H 30  
mn, il sera procédé, au bu-  
reau du chef de service des  
affaires administratives et  
financière à la direction  
provinciale, sise à Boule-  
vard Youssef Ibn Tachafine,  
El Kelaas des Sraghna à l'ou-  
verture des plis relatif à  
l'appel d'offres ouvert sim-  
plifié sur offres des prix  
N°38/KS/2024, pour :

Etudes géotechniques et  
contrôle de la qualité des  
matériaux des travaux de  
construction des blocs sani-  
taires aux lycées qualifiant  
relevant de la direction pro-  
vinciale d'El Kelaas des  
Sraghna, en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

L'estimation des coûts des  
prestations établit par le  
maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de : (12  
000,00 DH) Douze mille di-  
rhams.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: (300,00 DH) Trois cent di-  
rhams.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n° 2.22.431  
du 15 chaabane1444 (8  
mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.

Les certificats de qualifica-  
tion délivrés par le ministère  
de l'équipement, du trans-  
port et de la logistique dans  
l'activité des études géo-  
techniques : Qualification  
E.G 1 et pour l'activité du  
contrôle de qualité : qualifi-  
cation C.Q 1.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 6589/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation  
Nationale, du Précolaire et  
des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion - Région Marrakech  
Safi

Direction Provinciale  
d'ALHAAOUZ  
Appel d'offres ouvert  
national - au rabais ou à  
majoration -

N°09/INV/2024

Le 21 /10/2024, à 10h00 il  
sera procédé, au siège de la  
Direction Provinciale Al  
Haouz-TAHANAOUT à  
l'ouverture des plus relatifs à  
l'appel d'offres ouvert national  
- au rabais ou à majoration -  
pour objet Travaux de construction  
de 6 blocs sanitaires et 3 clô-  
tures aux établissements :  
Lycée collégial Nour Atlas,  
Ait Mansour, Hassan Essah,  
Erha, Tamgounsi, Aakara,  
Lamgharyne, Nqubiyne,  
Bourit tabtania.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 30 000,00  
Dhs (trente Mille Dirhams)  
- L'estimation des coûts des  
prestations établit par le  
maître d'ouvrage, est fixée à  
la somme de : 1 805 098,92  
DH TTC (un million huit  
cent cinquante quatre-vingt-  
dix-huit Dirhams 92 cts  
TTC).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à  
34 du Décret n° 2-22-431 re-  
latif aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse www.mar-  
chespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de la consultation.

N° 6598/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation  
Nationale, du Précolaire et  
des Sports

Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion - Région Marrakech  
Safi

Direction Provinciale  
d'ALHAAOUZ  
Appel d'offres ouvert  
national - au rabais ou à  
majoration -

N°10/INV/2024

Le 21 /10/2024, à 11h00 il  
sera procédé, au siège de la  
Direction Provinciale Al  
Haouz-TAHANAOUT à  
l'ouverture des plus relatifs à  
l'appel d'offres ouvert national  
- au rabais ou à majoration -  
pour objet Travaux de construction  
de 8 blocs sanitaires et 3 clô-  
tures aux établissements :  
Quad adhabab, Alous,  
Wanousett, Sed nfis, Oulad  
yahya, Tameslohte, Lycée  
collégial Farabi, Ait bouh-  
dou, Iggoumaamad, Anraz,  
Al fidd.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 25 000,00  
Dhs (vingt-cinq Mille Di-

rhams)  
- L'estimation des coûts des  
prestations établit par le  
maître d'ouvrage, est fixée à  
la somme de : 1 481 866,56  
DH TTC (un million quatre  
cent quatre-vingt et un mille  
huit cent soixante-six Di-  
rhams 56 cts TTC).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à  
34 du Décret n° 2-22-431 re-  
latif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse www.mar-  
chespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de la consultation.

N° 6599/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation  
Nationale, du Précolaire et  
des Sports

Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion - Région Marrakech  
Safi

Direction Provinciale  
d'ALHAAOUZ  
Appel d'offres ouvert  
national - au rabais ou à  
majoration -

N°11/INV/2024

Le 21 /10/2024, à 12h00 il  
sera procédé, au siège de la  
Direction Provinciale Al  
Haouz-TAHANAOUT à  
l'ouverture des plus relatifs à  
l'appel d'offres ouvert national  
- au rabais ou à majoration -  
pour objet Travaux de construction  
d'un bloc sanitaire au lycée  
qualifiant ABTH et clôture  
au lycée qualifiant TOUB-  
QAL.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 10 000,00  
Dhs (dix Mille Dirhams)  
- L'estimation des coûts des  
prestations établit par le  
maître d'ouvrage, est fixée à  
la somme de : 745 939,62  
DH TTC (sept cent quarante-  
cinq mille neuf cent  
trente-neuf Dirhams 62 cts  
TTC).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à  
34 du Décret n° 2-22-431 re-  
latif aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de la consultation.

N° 6600/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de la Com-  
munication

Département de la Culture  
Direction régionale de la  
Culture

Tanger - Tétouan -  
Al Hoceima  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL

N° 15/2024/DRCTTH

Séance Publique

Le Jeudi 24 Octobre à 10h. Il

sera procédé, au siège de la

Direction régionale de la

Culture (52 rue d'Angle-

terre, Tanger), à l'ouverture

des plus relatifs à l'Appel

d'offres ouvert national n°

15/2024/DRCTTH, ayant

pour objet : Travaux d'entre-

tien et de réparation de la bi-

bliothèque générale et

archives de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des  
prestations est fixée à : Trois  
Million Douze Mille Six  
Cent quatre-vingt-dix DH  
rhams et zéro Centimes TTC  
: 3 012 690,00 DH TTC

• Le cautionnement provisoire  
est de Soixante Mille  
Dirhams : 60 000,00 DH

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à  
34 et 135 du décret relatif  
des marchés publics n°2-22-  
431.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse www.mar-  
chespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des  
lieux le 17/10/2024 à 12h,  
au site du projet sis à la Bi-  
bliothèque générale et ar-  
chives de Tétouan.

• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 6601/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de la Com-  
munication

Département de la Jeunesse  
DIRECTION PROVIN-  
CIAL DE LA JEUNESSE  
AIN CHOCK HAY HAS-  
SANI NOUCEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DES PRIX N°

3/2024

Le Mardi 22/10/2024 à 10 h  
30 Matin, il sera procédé  
dans le bureau du directeur  
provincial du ministère de  
la jeunesse, de la culture et  
de la communication - dé-  
partement de la jeunesse -  
AIN CHOCK HAY HAS-  
SANI NOUCEUR à l'ouverture

des plus concernant  
l'appel d'offres ouvert National  
sur offres des prix N°  
3/2024 relatif aux Travaux  
d'aménagement du centre  
socio sportif de proximité  
Nouaceur - Province de  
Nouaceur -  
Lot unique

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 1 566 120,00  
Dhs TTC. (Un Million cinq  
cent soixante six mille cent  
vingt dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
31.300,00 DHS (Trente et un  
mille trois cent dirhams).

Le contenu de dépôt ainsi  
que la présentation des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à  
34 du décret n° 2.22.431 du  
15 Chaabane 1444 (08 mars  
2023). Relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 08 du règlement  
de consultation.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 08 du règlement  
de consultation.

N° 6602/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et  
de la Communication

Département de la Jeunesse  
DIRECTION  
PROVINCIAL DE LA  
JEUNESSE AIN CHOCK  
HAY HASSANI NOUCEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DES PRIX N°

4/2024

Le Mercredi 23 /10/ 2024 à  
10 h 30 Matin, il sera pro-  
cédé dans le bureau du di-  
recteur provincial du  
ministère de la jeunesse, de  
la culture et de la communi-  
cation - département de la  
jeunesse - AIN CHOCK  
HAY HASSANI NOUCEUR à  
l'ouverture des plus concer-  
nant l'appel d'offres ouvert  
National sur offres des prix  
N° 4/2024 relatif aux Travaux  
d'aménagement du centre  
socio sportif de proximité  
Mohammed ZERK-  
TOUNI- Province de  
Nouaceur - Lot unique

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 1 381 080,00  
Dhs TTC. (Un Million trois  
cent quatre vingt et un mille  
quatre vingt dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
27.600,00 DHS (Vingt sept  
mille six cent dirhams).

Le contenu de dépôt ainsi  
que la présentation des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à  
34 du décret n° 2.22.431 du  
15 Chaabane 1444 (08 mars  
2023). Relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 08 du règlement  
de consultation.

N° 6603/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL

N° 53/2024/DGM

Le 22/10/2024 à 10h, il sera

procédé, dans les bureaux

des marchés et gestion

comptables de la Direction

Générale de la Météorologie,

en face de la préfecture

Hay Hassani Boite Postale

8106 à Casablanca à l'ouverture

des plus relatifs à l'appel

d'offres ouvert national sur

offres des prix

N° 53/2024/DGM du

22/10/2024, pour l'achat de

matériel informatique pour

la numérisation de l'archive

climatologique de la Direc-  
tion Générale de la Météo-

logie (Préfecture Hay Has-  
sani).

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :

o Quatre cent soixante et  
onze mille six cents Dirhams  
TTC (471 600,00 dhs TTC)

-Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
Cinq Mille Dirhams (5  
000,00 dhs)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à 34  
du décret relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des  
lieux à la Direction Générale  
de la Météorologie à Casa-  
blanca le 16/10/2024 à  
10h00.

Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article n°08 du règle-  
ment de consultation.

N° 6605/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL

N° 72/2024/DGM

Le 12/11/2024 à 10h, il sera

procédé, dans les bureaux

des marchés et gestions

comptables de la Direction

Générale de la Météorologie,

en face de la préfecture

Hay Hassani Boite Postale

8106 à Casablanca à l'ouverture

des plus relatifs à l'appel

d'offres ouvert interna-  
tional sur offres des prix  
n° 72/2024/DGM du  
12/11/2024, pour l'achat de  
véhicules neufs pour le  
compte de la Direction  
Générale de Météorologie  
en deux lots (Préfecture  
d'arrondissement Hay hassani).

Lot n°1 : Voitures écono-  
miques catégorie utilitaire  
L5, et voitures catégorie  
L5.

Lot n°2 : Voitures catégorie  
Surv 1.6.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :

Lot N°1 : Quatre millions  
deux cent soixante-huit  
mille quatre cent quatre-  
vingt Dirhams TTC (4 268  
480,00 Dirhams TTC).

Lot N° 2 : Sept cent vingt  
mille Dirhams TTC (720  
000,00 Dirhams TTC).

• Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :

Lot N° 1 : Trente mille Di-  
rhams ( 30 000,00 Dirhams).

Lot N° 2 : Dix mille Dirhams  
( 10 000,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à  
34 du décret 2-22-431 relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article n° 5 du règle-  
ment de consultation.

N° 6604/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
NATIONAL N°

60/2024/DGM

Le présent Appel d'Offre est

réservé aux très petites En-  
treprises, petites et  
Moyennes Entreprises Na-  
tionales, jeunes entreprises  
innovantes, Coopératives et  
union de coopératives et  
aux auto-entrepreneurs

Le 23/10/2024 à 10h00 il  
sera procédé, dans les bu-  
reaux des marchés et gestion  
comptables de la Direction  
Générale de la Météorologie,  
en face de la préfecture  
Hay Hassani Boite Postale  
8106 à Casablanca à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appel  
d'offres ouvert national sur  
offres de prix n°  
60/2024/DGM du  
23/10/2024, pour TRA-  
VAUX D'AMENAGEMENT  
ET INSTALLATION  
AU CENTRE DE CONFÉ-  
RENCE DE LA DIREC-  
TION GENERALE DE LA  
METEOROLOGIE (Préfecture  
d'Arrondissement Hay  
Hassani)

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts  
d'acquisition établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : un million  
trois cent quarante et un  
mille neuf cent dirhams  
TTC( 1 341 900,00 dhs )

-Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
vingt cinq mille dirhams 25  
000,00 dhs ).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à 34  
du décret relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

N° 6606/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL

N° 72/2024/DGM

Le 12/11/2024 à 10h, il sera

procédé, dans les bureaux

des marchés et gestion

comptables de la Direction

Générale de la Météorologie,

en face de la préfecture

Hay Hassani Boite Postale

8106 à Casablanca à l'ouverture

des plus relatifs à l'appel

d'offres ouvert interna-  
tional sur offres des prix  
n° 72/2024/DGM du  
12/11/2024, pour l'achat de  
véhicules neufs pour le  
compte de la Direction  
Générale de Météorologie  
en deux lots (Préfecture  
d'arrondissement Hay hassani).

Lot n°1 : Voitures écono-  
miques catégorie utilitaire  
L5, et voitures catégorie  
L5.

Lot n°2 : Voitures catégorie  
Surv 1.6.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :

Lot N°1 : Quatre millions  
deux cent soixante-huit  
mille quatre cent quatre-  
vingt Dirhams TTC (4 268  
480,00 Dirhams TTC).

Lot N° 2 : Sept cent vingt  
mille Dirhams TTC (720  
000,00 Dirhams TTC).

• Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :

Lot N° 1 : Trente mille Di-  
rhams ( 30 000,00 Dirhams).

Lot N° 2 : Dix mille Dirhams  
( 10 000,00 Dirhams).



# Sport

Huitièmes de finale du Mondial de futsal

## La sélection nationale à la rude épreuve iranienne



La sélection marocaine affrontera, ce jeudi à partir de 13h30, son homologue iranienne pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe du monde FIFA de futsal dont les phases finales se déroulent actuellement en Ouzbékistan.

Les Lions de l'Atlas, qui ont regagné lundi dernier la ville de Boukhara en provenance de Tachkent, sont conscients, tout comme le sé-

lectionneur national Hicham Dguig, de l'âpreté de la tâche face à un redoutable adversaire, quatrième au tout dernier classement mondial, au moment où l'EN est sixième.

Un match couperet que l'équipe nationale, en dépit de certains forfaits pour blessures, est sommée de bien négocier en vue de prolonger son parcours dans ce Mondial. D'ailleurs, la sélection marocaine reste outillée pour fran-

chir ce cap, d'autant plus que le dernier face-à-face entre les deux équipes en 2022 s'était soldé sur une victoire marocaine, avec à la clé une Coupe des Confédérations remportée en Thaïlande.

Si les partenaires du capitaine Masrar dépassent le stade des huitièmes, ils atteindront comme lors de la précédente édition qui avait eu lieu en Lituanie les quarts de finale. Ils de-

vraient hériter à ce tour du Brésil, première équipe à décrocher sa qualification suite à son carton, mardi, face au Costa Rica (5-0).

Outre le Brésil, la deuxième sélection à avoir balisé son chemin, mardi, pour les quarts de finale a été l'Ukraine, vainqueur de l'équipe des Pays-Bas composée majoritairement de joueurs d'origine marocaine (3-1).

Pour ce qui est des autres matches des huitièmes de finale, en plus de l'opposition Maroc-Iran, la journée de jeudi verra la programmation de la rencontre Portugal-Kazakhstan. Vendredi, le tableau de ce tour sera complété par la tenue des matches Thaïlande-France (13h30) et Argentine-Croatie, sachant que mercredi devaient avoir lieu les rencontres Espagne-Venezuela et Paraguay-Afghanistan.

Pour rappel, la sélection marocaine avait bouclé la phase de poules en deuxième position avec 6 points, derrière le Portugal, tenant du titre et auteur d'un petit chelem d'entrée : trois victoires en autant de sorties. Les pouillains de Hicham Dguig avaient entamé le Mondial par une victoire sur le Tadjikistan (4-2) avant d'ajouter à leur tableau de chasse la sélection panaméenne (6-3). Face au Portugal, la hiérarchie a été respectée pour que cette partie se termine par une défaite sur le score de 4 buts à 1.

La sélection nationale, triple lauréate du titre africain, en est à sa quatrième participation aux phases finales d'une Coupe du monde FIFA après les éditions thaïlandaise en 2012, colombienne en 2019 et lituanienne en 2021.

M.Bouarab

## Le chef du gouvernement s'entretient à New York avec le président de la FIFA

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a tenu, mardi à New York, une réunion avec le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, destinée à faire le point sur l'état d'avancement des préparatifs au Mondial 2030 que le Maroc co-organise avec l'Espagne et le Portugal.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, tenue en marge de la 79ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Infantino s'est réjoui des projets en cours dans les différentes villes du Royaume, se disant "sûr que le Maroc sera un hôte magnifique".

A cet égard, le président de la FIFA a exprimé ses remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, "un passionné du football, comme tous les Marocains", pour tout ce qu'il fait "pour notre sport, et pour le sport de tous les Marocains, le football".

Rappelant que la décision du congrès de la FIFA concernant la Coupe du monde 2030 est attendue au mois de décembre prochain, M. Infantino a indiqué que "suite à mes discussions, et comme on connaît le Maroc, pays de football, tout est prêt".

"On va accueillir le monde chez nous au Maroc. C'est pour ça qu'on se réjouit déjà. De beaux projets, de beaux stades, des villes magnifiques, des gens qui vont accueillir tout le monde", a dit le président de la FIFA.



## Eliminatoires CAN 2025

### Cinq sélections disputeront leurs matches d'octobre en Côte d'Ivoire

Cinq sélections africaines ont opté pour la Côte d'Ivoire pour disputer leurs matches de la 3ème et de la 4ème fenêtres des éliminatoires prévus du 8 au 15 octobre, au titre de la 35ème édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se tiendra au Maroc.

«La Côte d'Ivoire sera mise à contribution lors des 3ème et 4ème journées des éliminatoires de la CAN 2025, au Maroc en octobre 2024. La Guinée, le Burundi, l'Éthiopie, le Bénin et le Burkina Faso (...) ont choisi de délocaliser leurs matches en Côte d'Ivoire», rapporte la presse ivoirienne, citant le ministre délégué ivoirien auprès du Premier ministre chargé des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Metch.

«Je suis heureux de vous annoncer que pour les 3ème et 4ème fenêtres des éliminatoires, cinq nations, et peut-être bientôt six avec la confirmation du Ghana, joueront leurs matchs +à domicile+ en Côte d'Ivoire entre le 8 et le 15 octobre 2024», a dit le ministre qui animait une conférence de presse, lundi à Abidjan sous le thème «Gestion efficace et durable des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire».

Huit mois après la CAN, la Côte d'Ivoire accueillera en quelque sorte «une mini-CAN», a déclaré M. Adjé Silas Metch.

Ces rencontres, a-t-il rappelé, traduisent la vision du président ivoirien, Alassane Ouattara, celle de construire et mettre à la disposition de la jeunesse africaine des infrastructures de dimension mondiale et de contribuer à l'unité du continent et de ses peuples.

Ces rencontres «permettent de renforcer le sentiment de fierté



et d'appartenance à la nation, de capitaliser les acquis de la Côte d'Ivoire en matière d'organisation des grands événements, de contribuer à la création de la richesse et de constituer un produit d'appel pour le tourisme ivoirien», s'est félicité le responsable ivoirien.

De son côté, le directeur général de l'ONS, Ousmane Gbané, a précisé que quatre des six stades de la CAN 2023 sont concernés par ces deux fenêtres, faisant savoir qu'il s'agit des stades Alassane Ouattara d'Ebimpé, Houphouët-Boigny d'Abidjan, Charles Konan Banny de Yamoussoukro et Laurent Pokou de San Pedro.

Dans le cadre de l'organisation de la 34ème édition de la CAN 2023, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est doté de six stades de compétition, 24 terrains d'entraînement, trois cités et un hôtel CAN dans les villes d'Abidjan, San Pedro, Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo, rappelle-t-on.

# Liga : Le Real Madrid se fait peur face à Alavés



avec le match en main à quelques minutes du terme, le Real Madrid s'est fait peur mais a fini par s'imposer logiquement (3-2) mardi au Santiago Bernabéu lors de la septième journée de Liga et mis la pression sur son grand rival le FC Barcelone, toujours leader.

Le club madrilène (2e, 17 points), dont c'est le cinquième succès consécutif toutes compétitions confondues, revient ainsi à une longueur du Barça (1er, 18 points), premier invaincu, qui devait rece-

voir hier Getafe et prolonge sa série d'invincibilité en championnat toujours en cours depuis un an jour pour jour (39 matches).

Parfaitement lancés par l'ouverture du score précoce de Lucas Vazquez dès la 54e seconde de jeu, les hommes de Carlo Ancelotti ont logiquement creusé l'écart sur un joli but de Kylian Mbappé après un une-deux avec Jude Bellingham (40e), au terme d'une séquence de 26 passes illustrant l'embellie collective madrilène.

La cinquième réalisation en sept journées pour

l'attaquant français, qui continue de monter en puissance sous ses nouvelles couleurs et est sorti sous une belle ovation de ses supporters après un nouveau match plein (80e).

Parti de son aile droite, le Brésilien Rodrygo a fait parler sa vitesse en début de seconde période pour inscrire le troisième but merengue en solitaire (48e), avant que les visiteurs ne relancent totalement le suspense avec deux buts en deux minutes du capitaine uruguayen Carlos Benavidez (85e) et de l'expérimenté Kike Garcia (86e), en vain.

"Nous sommes heureux de cette victoire, je pense que nous avons fait un grand match jusqu'à la 80e minute... Ensuite deux erreurs de concentration ont conduit à ces deux buts et nous avons souffert plus que nous n'aurions dû. Avec le match que nous avons joué, nous ne méritons pas cette fin de match", a déclaré Lucas Vazquez au micro de Real Madrid TV.

"C'est le football, quand tu penses que le match est déjà terminé, il suffit d'une petite erreur et l'adversaire reprend confiance", a résumé Carlo Ancelotti en conférence de presse.

Son homologue Luis Garcia Plaza, a lui-même en estimant que le jeune attaquant madrilène Endrick aurait dû être exclu pour un coup de pied volontaire sur Mourino (83e), dont les images ont été amplement partagées sur les réseaux sociaux par les médias espagnols.

Dans les autres rencontres de la soirée, le Séville FC (12e, 8 points) a arraché son deuxième succès de la saison (2-1) sur sa pelouse face au promu Valladolid (18e, 5 points), grâce à la première réalisation de sa recrue nigériane Chidera Ejike (85e).

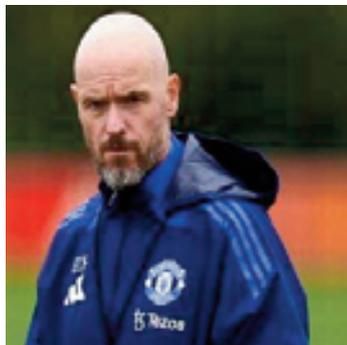
En quête de stabilité après une saison cauchemardesque, le club andalou a officialisé dans la foulée la prolongation de contrat de son entraîneur Xavier Garcia Pimienta jusqu'en 2027.

Après avoir décroché sa première victoire le week-end dernier contre Gérone (2-0), Valence (17e, 5 points) n'est pas parvenu à confirmer et a dû se contenter d'un résultat nul (0-0) face à Osasuna (7e, 11 points).

Cette septième journée de Liga devait se poursuivre mercredi avec les rencontres du FC Barcelone (1er) face à Getafe (19e) et de Gérone (13e) contre le Rayo Vallecano (10e), avant le déplacement de l'Atlético Madrid (4e) à Vigo (9e) jeudi.

## Calendriers surchargés

### Ten Hag : Un club, seul, ne peut pas changer les choses



"Un club, seul, ne peut pas changer les choses", il faut plutôt une réflexion de "l'ensemble du secteur" car "il y a trop de compétitions", a déclaré mardi l'entraîneur de Manchester United, Erik ten Hag, questionné sur l'accroissement du nombre de matches de football.

"Je pense qu'un club, seul, ne peut pas changer les choses. Cela doit plutôt concerner l'ensemble du secteur", a dit le manager néerlandais avant d'affronter le FC Twente, mercredi en Ligue Europa.

Les footballeurs, dans les plus grands clubs, sont exposés à un accroissement du calendrier, à la fois en raison de la réforme des compétitions européennes (deux matches supplémentaires cette saison) et de l'élargissement de la Coupe du monde des clubs, dont la prochaine édition est programmée à l'été 2025.

"Il y a trop de matches, c'est clair, trop de compétitions. Les top joueurs sont surchargés et ce n'est pas bon pour le football", a réagi Ten Hag.

"Les clubs, les joueurs et les entraîneurs, et tant d'autres acteurs du football doivent s'efforcer d'améliorer ce milieu et de trouver le bon équilibre".

Il a aussi reconnu que, "au final, c'est une question financière. Nous sommes aussi des professionnels, donc les revenus doivent venir, mais nous devons équilibrer tout cela".

Le débat sur les calendriers surchargés dans le football européen a été nourri ces derniers jours par des stars du ballon rond, notamment en Angleterre avec Alisson (Liverpool) et Rodri (Manchester City).

Le risque accru de blessures, soulevé par ces joueurs, a d'ailleurs rattrapé Rodri dimanche contre Arsenal (2-2) en Premier League. Le milieu international espagnol, blessé en début de rencontre, pourrait manquer le reste de la saison en raison d'une rupture du ligament croisé du genou droit, ont rapporté lundi les médias espagnols.

## Le stade de San Siro privé de finale de la Ligue des champions 2027

Le stade de San Siro, initialement désigné comme hôte de la finale de la Ligue des champions édition 2027, ne pourra finalement pas l'accueillir, a décidé mardi le comité exécutif de l'UEFA, évoquant l'incertitude liée aux travaux de rénovation de l'enceinte milanaise.

L'instance dirigeante du foot européen a indiqué que le stade, où évoluent habituellement l'AC Milan et l'Inter Milan, avait perdu l'organisation de l'événement car la ville de Milan ne pouvait pas garantir que le terrain et la zone environnante "ne seraient pas affectés par les travaux de rénovation".

Par conséquent, "il a été décidé de retirer la finale à Milan et de rouvrir la procédure d'appel d'offres pour désigner un nouveau stade, avec une décision attendue en mai/juin 2025", a ajouté l'UEFA.

Au début du mois, l'AC Milan et l'Inter Milan ont rejeté un projet de modernisation et de restructuration du stade emblématique, présenté par la municipalité de Milan, et ont commencé à prospecter des terrains autour de la ville pour ériger chacun sa nouvelle enceinte.

Au début de l'année, l'AC Milan a acquis un terrain dans la banlieue de San Donato Milanese (sud-est), dans l'espoir d'y obtenir plus facilement le permis de construire. Pour la même raison, l'Inter, champion en titre de Serie A, a jeté son dévolu sur les quartiers de Rozzano et Assago, juste au sud de la capitale lombarde.

En 2026, San Siro accueillera la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina.

## En Tunisie, des femmes pêcheuses combattent les inégalités et le changement climatique

Devant la côte plate des îles Kerkennah, en Tunisie, Sara Souissi rame vers le large dans son petit bateau de pêche. Rare femme dans un métier dominé par les hommes, elle combat les stéréotypes de genre et des problèmes environnementaux qui menacent son gagne-pain.

"J'adore la mer et j'adore pêcher, c'est pour ça que j'ai persisté, même si la société n'accepte pas tellement qu'une femme pêche", raconte à l'AFP Mme Souissi, 43 ans, qui s'adonne à cette passion depuis l'adolescence.

Dans ce secteur essentiel en Tunisie, environ 13% du PIB en incluant l'aquaculture, les femmes jouent "un rôle actif et varié tout au long" de la filière, mais peu reconnu, selon une récente étude de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

S'il n'existe aucune statistique sur leur poids exact sur 44.000 pêcheurs au total en 2023 selon l'Observatoire national de l'Agriculture, 60% des actifs de l'économie informelle du pays sont des femmes.

Les pêcheuses "ne sont souvent pas considérées comme de vraies travailleuses" par leurs homologues masculins et ont moins d'accès aux aides, aux formations et aux banques qui les classent comme des "emprunteuses à haut

risque", selon la FAO.

Celles qui travaillent avec des hommes de leurs familles, en partie à cause d'une législation qui les défavorise en termes de droits à la propriété, sont "perçues comme des aides familiales non rémunérées", selon l'étude.

A Raoued, au nord de Tunis, l'association de pêche durable TSSF a animé en juin une formation de femmes aux métiers de la pêche. "L'idée est de créer des ressources supplémentaires (pour les familles, ndr) tout en s'adaptant au contexte du changement climatique, de diminution des ressources marines et de mauvaises pratiques de pêche", explique à l'AFP Ryma Moussaoui, coordinatrice de l'atelier.

Mais ce jour-là la majorité des femmes ont surtout pour ambition d'assister les hommes de leur entourage. "Mon mari et mon père sont pêcheurs", explique Safa Ben Khalifa, une participante, pour qui sa principale contribution consistera à "fabriquer des filets de pêche".

A l'inverse, Sara Souissi tient à son indépendance et est fière de son apport au foyer qu'elle compose avec son mari, également pêcheur, et leur enfant.

Outre les préjugés sur le genre, elle affronte aussi des défis comme le réchauffement des océans qui frappe de plein fouet son archipel,



à 300 km au sud de Tunis. En août, la Méditerranée a battu des records de températures avec 28,9 degrés de moyenne quotidienne, rendant ses eaux inhabitables pour certaines espèces.

Sur les 1.300 km de côtes tunisiennes, la pression sur la faune est aggravée par la surpêche et des méthodes non durables comme les casiers en plastique servant à piéger les poissons ou les chaluts pélagiques qui ratissent les fonds marins et arrachent les herbiers,

nid et vivier des poissons.

"Ils ne respectent pas les règles, ils attrapent tout ce qu'ils peuvent, même en dehors des périodes de pêche" autorisées, déplore, casquette blanche sur la tête, Mme Souissi, à propos de certains de ses collègues.

Autre problème majeur, la pollution.

Au sud des Kerkennah, des ramasseuses de palourdes avaient créé en 2017 une association pour développer cette activité à Skhira,

dans le Golfe de Gabès, à 350 km au sud de Tunis.

L'association avait permis à une quarantaine de femmes "de s'affranchir des intermédiaires" par lesquels elles passaient pour exporter vers l'Europe, ne récupérant qu'un dixième du prix de vente final, explique à l'AFP Houda Mansour, sa présidente.

Mais en 2020, face à une baisse des populations de ce fruit de mer, décimées par la pollution et le réchauffement climatique, le gouvernement a interdit la collecte et l'association a fermé ses portes.

"Elles n'ont pas de diplôme et ne peuvent pas trouver d'autres emplois", souligne Mme Mansour, elle-même reconvertie dans la pâtisserie. Les palourdes ne sont pas la seule espèce à pâtir des eaux polluées et en surchauffe du Golfe de Gabès "devenues défavorables à la vie des poissons", selon Emma Benkahla, chercheuse à l'Université El Manar à Tunis. Pour la chercheuse, il faut œuvrer à une pêche plus durable car la diminution généralisée des ressources halieutiques va "sans nul doute aggraver le chômage".

Avec sa barque sans moteur et ses filets de petite taille, Mme Souissi fait figure de pionnière et n'envisage pas de renoncer à son métier: "Pour rester à la maison et faire le ménage? Pas question, je veux continuer à pêcher".

### Recettes

## Gratin de brocolis et de pommes de terre



#### Ingrédients

1 kg de pommes de terre charlottes  
1 kg de brocolis  
50 cl de crème fraîche  
25 cl lait entier  
150 g de crème épaisse  
3 œufs  
200 g d'emmental râpé  
Noix de muscade râpée  
Beurre  
Sel, poivre

#### Préparation

1- Préchauffez le four th.6 (180°C).  
2- Pelez, lavez et détaillez les pommes de terre en rondelles.

3- Faites-les cuire 5 min à l'eau bouillante salée.  
Égouttez-les.

4- Lavez les brocolis et faites-les blanchir 1 min à l'eau bouillante salée.

5- Coupez-le en bouquet.

Beurrez un plat à gratin.  
Répartissez les pommes de terre et les fleurs de brocolis.

6- Battez les œufs en omelette.

7- Mélangez la crème fraîche, la crème épaisse, le lait, les œufs battus, le sel, le poivre et la noix de muscade.

8- Versez le tout sur les légumes, saupoudrez d'emmental.

## Une collection de pièces de monnaie rapporte 14,8 millions d'euros aux enchères

Une collection de pièces de monnaie réunie par un Danois et gardée en sécurité pendant un siècle a rapporté 14,8 millions d'euros aux enchères samedi à Copenhague, a annoncé aux médias locaux la maison responsable de la vente.

Au terme d'une séance longue de huit heures dans la capitale du Danemark, les 286 pièces proposées sont parties pour un total de 14.820.900 euros, selon l'agence de presse Ritzau. Michael Fornitz, le directeur de la branche danoise de la maison d'enchères Stack's Bowers, s'est félicité auprès de l'agence d'un montant supérieur de 25% aux estimations.

Cette vente ne portait que sur un lot de l'immense et rare collection Bruun, de quelque 20.000 pièces, retirée de la circulation pendant un siècle et estimée à 72,5 millions de dollars (67 millions d'euros).

Lars Emil Bruun, un entrepreneur danois et grand numismate, avait acheté cette collection à la famille d'aristocrates Bille-Brahe en 1922.

Il est mort l'année suivante en faisant un dernier vœu.

"La rumeur dit que Bruun, après avoir vu les ravages de la Première guerre mondiale, avait très peur qu'il arrive quelque chose à la collection nationale. Il a donc rédigé un testament stipulant que sa collection devait être conservée à titre de réserve pour la collection nationale pendant 100 ans après sa mort", avait expliqué en mai à l'AFP Helle Horsnaes, responsable de la collection de pièces et de médailles au Musée national du Danemark.

Exerçant son droit de préemption, le musée avait auparavant acquis sept pièces pour un million d'euros.

